



DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEBATS PARLEMENTAIRES
ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

8^e Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1987-1988

(99^e SÉANCE)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

1^{re} séance du jeudi 3 décembre 1987

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

1. **Souhaits de bienvenue à une délégation d'un Parlement étranger** (p. 6715).

2. **Politique générale.** - Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 6715).

M. Jacques Chirac, Premier ministre.

MM. Lionel Jospin, le président.

Suspension et reprise de la séance (p. 6726)

Rappel au règlement (p. 6726)

MM. Pierre Joxe, le président.

Reprise de la discussion (p. 6726)

MM. Jean-Claude Gaudin,
Roland Leroy,
Jean-Marie Le Pen,
Pierre Messmer.

3. **Fait personnel** (p. 6736).

M. Jacques Toubon.

4. **Reppel au règlement** (p. 6736).

MM. Pierre Joxe, le président.

5. **Ordre du jour** (p. 6737).

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTICE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

SOUHAITS DE BIENVENUE A UNE DÉLÉGATION D'UN PARLEMENT ÉTRANGER

M. le président. Je signale à l'Assemblée la présence dans les tribunes d'une délégation du Bundestag de la République fédérale d'Allemagne, conduite par le docteur Hans Stercken, président de la commission des affaires étrangères de cette assemblée.

Je suis heureux de souhaiter en votre nom la bienvenue à nos collègues. *(Mmes et MM. les députés et membres du Gouvernement se lèvent et applaudissent.)*

2

POLITIQUE GÉNÉRALE

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration de politique générale du Gouvernement, faite en application de l'article 49, alinéa premier, de la Constitution, ainsi que le débat et le vote sur cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre. *(Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

M. Jacques Chirac, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, voilà vingt mois que le Gouvernement conduit la politique de redressement...

Un député du groupe socialiste. Hélas !

M. le Premier ministre. ... que les Français ont choisie, en toute clarté, lors des élections législatives de mars 1986.

Tout au long de cette période, la majorité parlementaire a apporté au Gouvernement un soutien sans faille, comme l'atteste le vote de tous les projets de loi que celui-ci a soumis au Parlement. Je tiens aujourd'hui, une fois encore, à lui exprimer toute ma reconnaissance.

Vingt mois, dans une législature, c'est une première étape : c'est le moment d'un premier bilan.

Je n'aurai garde d'analyser ici toute l'œuvre législative qui a été accomplie : vous en êtes les auteurs et vous savez donc qu'elle a été considérable.

Je me bornerai à exprimer une conviction : nous avons atteint les principaux objectifs que nous nous étions fixés et le redressement de notre pays est bien engagé.

Je n'en prendrai que deux exemples, parmi beaucoup d'autres possibles.

En premier lieu, les succès remportés dans la lutte contre l'insécurité. *(Rires sur les bancs du groupe Front national [R.N.].)*

Lorsque nous sommes arrivés en mars 1986, la situation était, de ce point de vue, préoccupante. Nous nous sommes d'emblée donné les moyens d'agir. Moyens matériels : un effort budgétaire sans précédent a été immédiatement engagé. Moyens juridiques : plusieurs textes sont venus combler les lacunes de la législation ou rectifier les erreurs du passé.

Les résultats, vous les connaissez : grâce à l'action exemplaire de la police et de la justice, pour la première fois depuis 1972, la délinquance et la criminalité ont régressé *(Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)...*

M. Raymond Douyère. C'est faux !

M. le premier ministre. ... l'an dernier, de 8 p. 100.

Ce mouvement se confirme en 1987, puisque nous enregistrons une nouvelle baisse de 4 p. 100 au premier semestre, et se poursuit. Plusieurs groupes terroristes ont été démantelés : c'est le cas d'Action directe dont tous les principaux dirigeants ont été arrêtés. *(Très bien ! sur de nombreux bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

M. Joseph Franceschi. Par qui ?

M. le Premier ministre. Des résultats significatifs ont été obtenus en Corse avec l'arrestation de plusieurs membres importants du mouvement séparatiste. L'action visant à rétablir la paix publique dans cette région de France sera poursuivie et menée à son terme avec la plus grande détermination.

Au pays basque, le Gouvernement a clairement marqué son refus de laisser utiliser le territoire national comme un sanctuaire du terrorisme.

Plus encore que les statistiques, c'est l'attitude des Français qui en dit long sur le retournement de la situation : alors que l'inquiétude n'avait cessé de croître au fil des ans, surtout dans les grandes villes...

M. Joseph Franceschi. Entretien par qui ?

M. le Premier ministre. ... nos concitoyens ont aujourd'hui repris confiance et ils le disent, et pas seulement dans les sondages. Certes, dans un tel domaine, aucun résultat ne saurait être considéré comme définitif. La vigilance est à chaque instant nécessaire. Plus encore que les moyens juridiques ou matériels, c'est la volonté politique et la force de caractère des responsables qui comptent pour assurer la paix publique. *(Rires sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

M. Henri Emmanuelli. C'est ce que pense Mme Thatcher !

M. le Premier ministre. Nous ne manquons ni de l'une ni de l'autre. Nous venons de le montrer dans l'action entreprise pour obtenir que les Français détenus en otages au Liban, au mépris des droits élémentaires de la personne humaine, soient libérés. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

Nous avons eu la joie, la semaine dernière, d'accueillir sur notre sol Jean-Louis Normandin et Roger Auque, ce qui porte à sept le nombre des otages libérés.

Nul ne doit douter de notre volonté de continuer nos efforts pour que la liberté soit rendue à nos compatriotes encore séquestrés, ainsi qu'aux otages étrangers détenus au Liban. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Tout cela a été et sera fait, je n'ai pas besoin de le préciser, dans le strict respect de nos intérêts, de nos amitiés et de la politique étrangère définie par le Gouvernement.

Je suis persuadé que la représentation nationale s'associera au Gouvernement pour remercier tous ceux qui, depuis des mois, se sont dévoués sans compter à ce titre pour la France. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

Deuxième exemple : les bonnes performances de l'économie française en 1987. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Jack Queyrenne. Dernier de la classe !

M. le Premier ministre. Il a toujours été de mode de déplorer la dureté des temps, même dans les périodes les meilleures. Il ne faut pourtant pas se laisser abuser par le ronchon traditionnel.

M. André Laignel. C'est vrai !

M. le Premier ministre. Regardons plutôt la réalité telle qu'elle est : la consommation des ménages est plus dynamique que prévu ; elle devrait progresser de près de 2 p. 100 en 1987.

L'investissement des entreprises augmentera de 10 p. 100 en volume pour l'ensemble des deux années 1986 et 1987, ce qui est le meilleur résultat depuis dix ans. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur plusieurs bancs du groupe U.D.F.*)

La croissance de la production devrait se situer à peu près au même niveau que l'année dernière, contrairement aux prévisions faites en juillet dernier.

Un député du groupe socialiste. Par vous-même !

M. le Premier ministre. Les carnets de commande, intérieurs et extérieurs, demeurent bien garnis ; le chiffre d'affaires du bâtiment et des travaux publics progresse cette année environ deux fois plus vite qu'en 1986. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur plusieurs bancs du groupe U.D.F.*)

Quant à l'emploi, on prévoit une quasi-stabilité des effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles en 1987 alors qu'en juillet dernier on craignait une aggravation de la situation. Le recul du chômage enregistré en septembre dernier est sans précédent depuis quatorze ans (*Applaudissements sur les mêmes bancs*), notamment dans la population des jeunes de moins de vingt-cinq ans.

M. Guy Ducloné. A 1 200 francs par mois !

M. le Premier ministre. Une nouvelle baisse de 1 p. 100 vient d'être constatée en octobre.

M. Pierre Joxe. Elle est bidon !

M. André Laignel. Truquage !

M. le Premier ministre. Enfin, toujours en octobre, c'est le sixième mois consécutif que la hausse mensuelle des prix est égale ou inférieure à 0,2 p. 100. Le rythme annuel d'inflation est actuellement de l'ordre de 2,5 p. 100, ce qui correspond très exactement aux hypothèses retenues pour la préparation de la loi de finances de 1988 et nous place au troisième meilleur rang mondial. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur plusieurs bancs du groupe U.D.F.*)

Je voudrais seulement ajouter que le diagnostic que je viens de porter, en vous indiquant ces informations, n'est pas une présentation gouvernementale de la réalité. C'est le constat dressé, mot pour mot, par l'Institut national de la statistique dans son « point conjoncturel » du 3 novembre dernier. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) L'I.N.S.E.E. écrit aussi, dans ce document, que « le recul manque pour évaluer les conséquences sur l'économie mondiale et sur notre économie des perturbations qui viennent d'affecter les marchés financiers ». Mais il souligne « les inerties qui caractérisent la sphère réelle de l'économie », manière implicite d'écrire que l'année 1987 est, et restera, nettement meilleure que prévu.

Loin de moi, naturellement, loin de nous toute satisfaction excessive. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Si l'économie française est aujourd'hui plus forte qu'il y a vingt mois, elle a encore des points faibles. Je pense notamment à notre commerce extérieur dont les derniers résultats sont décevants ; c'est la rançon d'une longue période de carences sur lesquelles je reviendrai. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Mais cela n'est pas de nature à modifier notre politique, tout au contraire ! La remise en ordre des finances publiques et la libération des entreprises sont plus que jamais nécessaires ; le renversement de tendance opéré en vingt mois en apporte la démonstration. Toutes les instances internationales le reconnaissent et le proclament. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du R.P.R.*)

Notre détermination ne saurait évidemment nous amener à sous-estimer la gravité de la crise boursière et financière qui secoue les marchés depuis plus d'un mois.

M. Henri Emmanuelli. C'est pas possible !

M. le Premier ministre. Pour bien ajuster la riposte, il fallait d'abord procéder à une analyse correcte des événements. C'est ce que le Gouvernement a fait. Je déplore que la passion politique ait parfois obscurci le débat.

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Michel Sapin. Où est la passion ?

M. le Premier ministre. De quoi s'agit-il ?

Plus personne, semble-t-il, ne conteste aujourd'hui que cette crise, qui est mondiale, a naturellement des causes mondiales et non point spécifiquement françaises comme d'aucuns ont voulu d'abord le laisser entendre.

Depuis le début des années 70, la France n'a cessé de dénoncer le désordre monétaire international et les déséquilibres qui se creusaient entre pays excédentaires et pays déficitaires.

Et nous ne nous sommes pas contentés d'admonestations sans conséquence. Nous avons agi. Pour me limiter à l'action de mon gouvernement, je rappellerai que la France a joué un rôle déterminant dans la préparation et la signature des accords du Louvre en février dernier. Comme vous le savez, ces accords comportaient, outre l'expression d'une volonté commune de stabiliser les parités, des engagements de politique économique réciproques, ainsi que la décision de mieux coordonner les politiques monétaires et les politiques de taux d'intérêt. Non seulement ces accords ne sont pas devenus caducs, mais seule leur réaffirmation peut nous permettre de rassurer les marchés et de sortir de la tourmente.

Mais la France a également pris l'initiative en Europe. Dès le début de 1987, le gouvernement français a proposé à ses partenaires un mémorandum en vue de renforcer le système monétaire européen, zone de stabilité indispensable aujourd'hui dans le désordre monétaire international.

Nos propositions ne sont pas restées tout à fait lettre morte. Le travail de concertation qu'elles ont déclenché a abouti en septembre dernier à la rencontre de Nyborg au Danemark, au terme de laquelle les Etats-membres du système monétaire européen ont accru très sensiblement les concours financiers qu'ils se consentent mutuellement pour défendre les parités, y compris à l'intérieur des marges de fluctuation autorisées.

La France a donc, depuis 1986, fait tout ce qui était en son pouvoir pour contribuer à la remise en ordre des relations financières et monétaires mondiales.

Pour ce qui la concerne directement, c'est-à-dire la gestion de sa propre économie, elle a également été - je cite les instances internationales financières - « exemplaire ». Elle a tenu tous les engagements de réduction du déficit budgétaire qu'elle avait pris, et même au-delà. Elle a libéré ses entreprises des carcans qui les étouffaient, que ce soit en matière de prix, de changes ou de crédit. Elle a commencé à réduire la part écrasante du secteur public dans les domaines industriels et bancaires. Et l'insinuation selon laquelle sa politique de privatisation aurait eu quelque chose à voir avec le mécanisme de la crise fait aujourd'hui sourire. (*Murmures sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Quelles seront les conséquences des événements que nous venons de vivre sur l'économie mondiale et sur l'économie française ? Voici maintenant la vraie question.

Malheureusement, personne n'est en mesure d'y apporter aujourd'hui une réponse certaine et précise. La modestie intellectuelle devrait d'ailleurs s'imposer à tous.

M. Michel Delebarre. Pour qui dites-vous cela ?

M. le Premier ministre. Il faut éviter les affirmations téméraires qui pourraient pousser à des décisions intempestives. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialistes. Barre n'est pas là !

M. le Premier ministre. Il semble logique de prévoir que l'amputation des patrimoines boursiers provoquera, aux États-Unis, un certain affaiblissement de la consommation et aussi un certain décalage des investissements. Mais inversement, la baisse des taux d'intérêt à long terme qui s'est amorcée peut avoir des effets positifs aussi bien sur les marchés obligataires que sur la stratégie de développement des entreprises.

La dernière étude prévisionnelle rendue publique, celle du groupe d'analyse GAMA, chiffre à 0,3 point la diminution de croissance que la crise pourrait éventuellement provoquer en France. Ce ne serait évidemment pas négligeable, mais ce ne serait tout de même pas 1930 ! La direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances, dans un tout récent document de synthèse, indique pour sa part que l'économie française, compte tenu de ses performances en 1987, devrait être peu affectée dans les mois qui viennent.

Il faut donc se garder d'annoncer je ne sais quelle récession et de préconiser je ne sais quelle relance conjoncturelle. Dans l'incertitude, il faut garder son sang-froid et se raccrocher à quelques idées-forces.

La première, c'est que l'Europe devait obtenir des Etats-Unis des décisions rapides permettant de réduire effectivement le déficit budgétaire américain. Cet objectif est atteint.

La deuxième, c'est que la France doit assumer pleinement ses responsabilités. Elle l'a fait et continuera de le faire comme je voudrais maintenant vous l'indiquer.

Dès les premiers jours de la crise, le Gouvernement français s'est porté en première ligne. Le ministre d'Etat a maintenu, cela va de soi, un contact permanent avec ses collègues des grands pays dont les monnaies et les marchés financiers étaient les plus concernés. Il a immédiatement préconisé une réunion du groupe des 7 et proposé ce que pourrait en être l'ordre du jour. Il a conclu le 5 novembre, avec le ministre allemand des finances, un accord nouveau et important qui, pour la première fois, comporte des décisions simultanées sur les taux d'intérêt.

M. Henri Emmanuelli. Il a fait la manche !

M. le Premier ministre. Les banques centrales française et allemande ont à nouveau agi de concert le 24 novembre, en baissant leurs taux de 0,25 p. 100

Actifs dans la concertation internationale, nous avons été résolus dans la conduite de la politique intérieure.

Inspirés par le réalisme qui a toujours été le nôtre, nous avons différé les privatisations jusqu'au moment où les marchés auront retrouvé leur stabilité - j'espère que ce sera le plus rapidement possible.

Conformément aux engagements pris en début d'année, nous avons réexaminé la situation des fonctionnaires à la lumière des bonnes performances de l'économie française en 1987 et nous avons été en mesure de décider, dans les délais prévus, un ajustement des rémunérations qui garantit le maintien du pouvoir d'achat en masse de la fonction publique.

Enfin, nous avons montré, lors du débat budgétaire au Parlement, qu'il n'y avait aucune raison objective de modifier la loi de finances pour 1988 qui, par la réduction du déficit et des charges fiscales qu'elle comporte, est mieux que jamais adaptée à la conjoncture.

M. Raymond Douvère. Vous dites cela sans rire ?

M. le Premier ministre. Nous sommes, au demeurant, en mesure de démontrer la solidité de notre politique budgétaire dans le projet de collectif que vous allez très bientôt examiner : grâce à de bonnes rentrées de recettes, cette loi de finances rectificative nous permet à la fois de tenir les engagements pris - avec notamment une dotation de 1,2 milliard de francs au profit des régions pour la construction ou la rénovation des lycées - et même d'anticiper certaines mesures, je pense en particulier au plan en faveur de nos compatriotes rapatriés et des Français musulmans qui sera accéléré de plus d'un an. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

Il va de soi que le déficit budgétaire prévisionnel ne sera pas majoré d'un centime et que cette prévision sera, comme vous le verrez en mars prochain, strictement exécutée. Nous refusons, naturellement, toute démagogie. *(Rires sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Michel Sapin. C'est le clou !

M. le Premier ministre. Après avoir évoqué les bons résultats de notre politique de redressement, et l'action du Gouvernement face à la crise boursière, je voudrais maintenant fixer, devant la représentation nationale et en accord avec elle, nos priorités pour les six prochains mois.

Car, dans la période qui commence, ni le Gouvernement, ni sa majorité ne doivent faire relâche, au prétexte que des échéances électorales approchent.

En 1986, nous avons fait un choix : celui d'engager immédiatement le redressement de notre pays, en assumant les responsabilités du Gouvernement, malgré un contexte institutionnel nouveau et que nous savions parfaitement devoir être difficile. Nous savions parfaitement que les temps seraient durs. Nous savions bien que les obstacles s'accumuleraient devant nous et qu'au besoin d'ailleurs - ce qui est normal - nos adversaires multiplieraient, sous nos pas, les chaussetrapes. *(Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.)* De ce point de vue, nous n'avons pas été déçus. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur plusieurs bancs du groupe U.D.F. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Et pourtant, nous n'avons pas reculé, pour une seule raison : nous ne pouvions accepter l'idée de voir la France perdre encore deux années dans la compétition mondiale et s'enliser un peu plus dans les querelles et les blocages politiques.

M. Henri Emmanuelli. D'où les résultats du commerce extérieur !

M. le Premier ministre. Et nous ne nous sommes pas bornés à expédier les affaires courantes, en attendant que viennent les élections présidentielles.

Nous avons tenu sans tarder les engagements pris devant les Français par la majorité et lancé l'indispensable politique de redressement, quelles qu'en aient été parfois la rigueur et l'impopularité.

Ce n'est pas maintenant que nous allons changer de comportement. Pas plus en 1988 qu'en 1986, nous ne nous réfugierons dans l'attentisme. Nous irons jusqu'au bout de notre tâche, nous gouvernerons jusqu'au terme de notre mandat. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur de nombreux bancs du groupe U.D.F.)*

M. Raymond Douvère. Il n'y en a plus que pour cinq mois !

M. le Premier ministre. Je le répète : nous ne ferons pas relâche, parce que le redressement national exige que nous conduisions le pays d'une main ferme. Ce que nous avons commencé ensemble, nous allons le poursuivre ensemble. Il y va de notre crédibilité commune.

M. Michel Sapin. Elle se porte bien mal !

M. le Premier ministre. Il y va plus encore de l'intérêt national. *(Ha ! Ha ! sur les bancs du groupe socialiste.)* Et si nous le voulons ensemble, personne - je dis bien personne - ne nous en empêchera. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

Nous avons d'ores et déjà sur notre agenda deux grands rendez-vous : celui que nous avons pris avec les Français au terme des Etats généraux de la sécurité sociale et celui qui doit réunir les douze Etats membres de la Communauté lors du Conseil de Copenhague, auquel je me rends cette nuit,...

M. Henri Emmanuelli. C'est pour aller voir Margaret ! *(Rires sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le Premier ministre. ... qui aura lieu demain et après-demain.

Dans ma déclaration de politique générale devant votre assemblée, le 9 avril 1986, je m'étais engagé à ce que toute la clarté soit faite sur notre système de sécurité sociale, branche par branche, régime par régime.

Ce grand débat a eu lieu. La procédure exceptionnelle des Etats généraux a permis à chacun de prendre conscience que notre sécurité sociale, construite par l'effort de tous, ne pourrait être préservée que par un égal engagement de tous,...

M. Michel Delabarre. Quel baratin !

M. le Premier ministre. ... que personne ne souhaitait le remettre en cause, en tout cas pas mon Gouvernement ni notre majorité, mais que si nous n'y prenions garde, *(Ah ! sur les bancs du groupe socialiste.)* cette remise en cause allait s'opérer toute seule, de l'intérieur. *(Oh ! sur les bancs du groupe socialiste.)*

Le moment des décisions est maintenant venu.

Notre volonté est claire. Je m'engage à assurer la pérennité d'un système qui incarne la solidarité nationale. Nous ne laisserons pas démanteler une construction à laquelle, depuis quarante ans, les gouvernements successifs de notre majorité ont pris la part déterminante qui a été la leur et nous n'élu-

derons pas les responsabilités qui incombent au pouvoir politique devant les déséquilibres financiers des régimes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur quelques bancs du groupe U.D.F.*)

Nous avons déjà beaucoup fait.

Un député du groupe socialiste. Un gros trou !

M. le Premier ministre. Dans le rapport qu'il a établi en avril 1986, M. Renaud de la Génière estimait à 40 milliards de francs le déficit probable du régime général pour 1987. Il n'était contredit par aucun des experts consultés, qui trouvaient le chiffre plutôt faible. Par les mesures qu'il a prises, le Gouvernement a très fortement corrigé cette dérive.

Tout ce qu'il était possible de faire pour annuler le déficit de l'assurance-maladie, nous l'avons fait. Grâce aux efforts de tous, grâce à la responsabilisation accrue des professions de santé et des assurés et, j'en suis conscient, non sans demander des sacrifices, nous terminerons l'année 1987, pour l'assurance-maladie, à l'équilibre et même un peu mieux, ce qu'aucun expert ne pouvait escompter en mars 1986. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur plusieurs bancs du groupe U.D.F.*)

Il en sera de même pour les accidents du travail ; il en sera de même pour la famille.

Je suis ainsi en mesure d'affirmer que trois branches sur quatre seront équilibrées en 1987.

Je prends le même engagement...

M. Michel Delebarre. Pour 1988 !

M. le Premier ministre. ... pour 1988. Voici les mesures que j'ai arrêtées à cet effet.

M. Michel Delebarre. Aïe !

M. le Premier ministre. Toutes celles qui sont du ressort de la loi seront très prochainement soumises au vote de votre assemblée.

Premièrement : séparation rigoureuse des quatre branches du régime général de sécurité sociale, de manière à éviter toute confusion des financements et des responsabilités.

Deuxièmement : création d'un fonds national de prévention au sein de l'assurance-maladie pour qu'enfin celle-ci puisse prendre en compte cette dimension essentielle de la santé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

Troisièmement : incitation financière au départ anticipé des médecins, pour contribuer à rééquilibrer la démographie médicale.

Quatrièmement : hausse de 10 p. 100 du prix du tabac au 1^{er} avril 1988, première étape d'augmentations régulières qui auront lieu chaque année pour rejoindre le niveau de prix européen. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur plusieurs bancs du groupe U.D.F.*)

Cinquièmement : majoration de 2 francs au 1^{er} janvier 1988 du forfait hospitalier.

M. Guy Ducloné. Les pauvres iront moins à l'hôpital !

M. le Premier ministre. Sixièmement : baisse de la T.V.A. sur l'appareillage des personnes handicapées.

M. Bernard Dabré. Très bien !

M. le Premier ministre. Septièmement : création d'une mission d'innovation et d'aide à la gestion hospitalière, pour accroître encore la productivité des hôpitaux.

Reste le problème le plus grave, celui de l'assurance-vieillesse. Son déficit structurel s'alourdit chaque année d'environ dix milliards de francs. Les causes en sont bien connues : notre population vieillit, nos régimes arrivent à maturité et ces tendances, qui s'imposent à nous, ont été aggravées par le chèque en blanc de la retraite à soixante ans. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur de nombreux bancs du groupe U.D.F. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe du R.P.R. Eh oui !

M. le Premier ministre. Le défi qui nous est ainsi lancé met en jeu tout l'équilibre de notre économie et de notre société.

M. Jacques Maréas. Incohérent !

M. le Premier ministre. Il ne saurait donc être relevé aux assauts de la compétition mondiale, pourrait-elle supporter le quasi-doublement du prélèvement sur les revenus d'activité qu'exigerait, à législation constante, le financement des retraites dans une génération ?

C'est pourquoi le Gouvernement demande au Conseil économique et social de l'éclairer sur les points suivants.

Un député du groupe socialiste. Il serait temps !

M. le Premier ministre. L'économie française, exposée aux assauts de la compétition mondiale, pourrait-elle supporter le quasi-doublement du prélèvement sur les revenus d'activité qu'exigerait, à législation constante, le financement des retraites dans une génération ?

Si la nation s'engageait dans cette voie, quels sacrifices devrait-elle consentir dans d'autres domaines et pour d'autres types de consommation ou de dépenses ?

Peut-on infléchir cette évolution en reculant l'âge réel du départ à la retraite ? Si oui, comment procéder ?

Serait-il opportun d'envisager de nouvelles méthodes de détermination des pensions, par exemple le recours à un système de calcul par points ?

S'il faut majorer les ressources des régimes vieillesse, faut-il conserver le régime actuel de cotisation, y substituer ou y adjoindre un mode de financement nouveau ?

Un député du groupe socialiste. Il pédale dans la choucroute !

M. le Premier ministre. Un rattrapage des recettes étant, de toute manière, inéluctable, quel plan peut-on définir sur le moyen terme et à quel rythme faut-il le mettre en œuvre ? Quelle doit être l'étape à franchir au 1^{er} juillet 1988, date à laquelle, inévitablement, devra être franchie cette étape ?

M. Lionel Jospin. Vous devriez faire des états généraux !

M. le Premier ministre. Le Gouvernement souhaite que le Conseil économique et social apporte des réponses à ces questions dès les premiers mois de l'an prochain, ...

M. Michel Delebarre. En mai-juin, par exemple !

M. le Premier ministre. ... de sorte que les décisions soient prises en temps utile.

En toute hypothèse, les financements supplémentaires seront assurés de sorte que le paiement de toutes les pensions de retraite intervienne sans crise de trésorerie.

D'ores et déjà, fidèle à ses engagements et à ses convictions, le Gouvernement proposera dans les prochains jours au vote de votre assemblée la fixation du taux de revalorisation des pensions pour 1988 de façon à garantir le maintien du pouvoir d'achat des retraités et la suppression de la retraite couperet, par le droit ouvert à tous ceux qui le souhaiteront de prolonger à temps partiel une activité, en bénéficiant d'une partie de leur retraite. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Notre deuxième grand rendez-vous, c'est l'Europe.

Il est nécessaire et urgent de poursuivre la construction de l'Europe : c'est aujourd'hui, en France, un point d'accord quasi-unanime. Il faut s'en réjouir. Mais la foi européenne ne doit pas nous aveugler. Les défis que nous avons à relever sont redoutables.

A Copenhague, nous devons, avec nos onze partenaires, trouver un compromis acceptable pour le financement de la Communauté dans les cinq prochaines années ; cet accord conditionnera la mise au point du budget communautaire pour 1988, qui n'est toujours pas arrêté ;

Il convient enfin que nous réfléchissions à ce que sera l'action concertée de l'Europe en réponse aux récentes décisions américaines de compression du déficit budgétaire fédéral.

Si la tâche est redoutable - et le mot n'est pas trop fort - c'est que la marge de manœuvre de l'Europe, mais aussi de la France est étroite. Toute faiblesse dans la négociation serait préjudiciable à la fois à nos intérêts et à ceux de l'Europe qui ne peut s'édifier qu'avec une France forte.

Marge de manœuvre étroite : qu'il me suffise pour vous en convaincre d'évoquer les derniers résultats de notre commerce extérieur.

La fragilité de nos échanges ne doit certes pas être exagérée. Il est vrai que nos importations industrielles se situent aujourd'hui à un niveau supérieur de plus de 8 p. 100 à la moyenne du premier semestre, principalement dans le secteur de l'automobile et, bien sûr, dans le secteur des biens d'équi-

pement professionnel. Mais il est non moins vrai que nos exportations de produits agro-alimentaires ont vivement progressé en octobre dernier et que nos exportations industrielles restent, en ce même mois, supérieures de 5,2 p. 100 à leur niveau moyen du premier semestre.

Quoi qu'il en soit, le commerce extérieur reste le point faible de l'économie française. Depuis le début des années 80, nous n'avons cessé de perdre des parts de marché. C'est ainsi que la proportion de nos exportations dans le volume global des exportations de produits manufacturés des grands pays industriels est passée de 11,5 p. 100 en 1979 à 10,5 p. 100 en 1985, et c'est lourd de conséquences en matière économique et en matière d'emploi.

Sans vouloir simplifier exagérément le problème, je dirai que cette dégradation a, pour l'essentiel, une cause déterminante : nous n'avons pas assez investi, ce qui explique, avec l'augmentation très excessive des charges pesant sur les entreprises, la diminution de notre compétitivité qui devient réellement un problème très sérieux.

Dès 1974, nous avons décroché du peloton des sept principaux pays industrialisés. (*Tiens ! Tiens ! sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Pierre Joxe. Quand vous étiez Premier ministre !

M. le Premier ministre. Le volume de nos investissements n'a augmenté que de 1,8 p. 100 par an, contre 2,5 p. 100 en moyenne pour les sept grands pays industrialisés. Et le décrochage s'est aggravé entre 1981 et 1985 (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)...

M. Michel Delebarre. Juste avant !

M. le Premier ministre. ... plus 0,5 p. 100 par an chez nous contre plus de 3,5 p. 100 chez les autres.

C'est cela l'héritage que nous avons reçu ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) C'est cela qui explique pour une large part les difficultés intérieures et extérieures. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) C'est à cela que vous devriez répondre, messieurs les socialistes, car c'est la vérité de notre nation ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Vifs applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Rattraper le temps que nous avons perdu exigera de nous une détermination sans faille et des efforts longs et durables. Nous avons commencé, et j'ai évoqué les bons résultats obtenus en 1986 et 1987. Mais la route est encore longue.

Pour réussir, nous devons d'abord rester intransigeants sur la maîtrise de nos charges budgétaires et de nos prélèvements fiscaux, tant à usage interne que communautaire.

M. Robert-André Vivien. Bien sûr !

M. le Premier ministre. D'ores et déjà, les versements que nous faisons à la Communauté atteignent un poids très lourd : 17 milliards en 1981 ; près de 50 milliards en 1987 ; plus de 80 milliards en 1992 si l'on suivait aujourd'hui les propositions de la Commission.

Nous ne saurions nous résigner à un tel dérapage. (*Très bien ! et applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

La Communauté elle aussi doit faire des choix, assurer le financement de ses dépenses obligatoires au premier rang desquelles figure la politique agricole commune, recentrer en conséquence ses interventions régionales et sociales, modérer ses initiatives nouvelles. Je sais que la majorité approuve les efforts que conduit le Gouvernement pour réduire le déficit de notre budget et diminuer la pression fiscale ; je suis donc assuré de son soutien dans le combat que je mène aussi pour la maîtrise des dépenses communautaires. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et sur quelques bancs du groupe U.D.F.*)

Dans le même esprit, nous ne saurions pratiquer le désarmement fiscal unilatéral.

M. Henri Emmanuelli. Parlez-nous des prélèvements obligatoires.

M. le Premier ministre. Nous sommes tout à fait déterminés à avancer sur la voie de l'harmonisation fiscale européenne, naturellement ; nous en avons donné des preuves tangibles, soit en élargissant le champ d'application de la T.V.A., soit en baissant certains taux. Il s'agit au total d'un effort de plus de 16 milliards de francs en moins de deux ans que nous avons fait. Il nous faut maintenant obtenir que

chaque pays fasse sa part du chemin, en prenant les précautions utiles pour que la compétitivité de nos entreprises n'en souffre pas.

L'arme absolue de la compétitivité, c'est bien entendu l'investissement. Plus que jamais, il doit faire l'objet d'une priorité. Investissement matériel, cela va de soi, mais aussi investissement intellectuel, dans la recherche et dans la formation des hommes, investissement enfin dans les implantations commerciales en France et à l'étranger.

M. Jacques Mahéas. Parlez-en de la recherche !

M. le Premier ministre. En matière de recherche, la loi de finances pour 1988 comporte des améliorations substantielles, notamment fiscales...

Plusieurs députés socialistes. Heureusement !

M. le Premier ministre. ... que nous pouvons encore améliorer et perfectionner.

Il nous faut faire preuve de la même audace pour nos implantations à l'étranger et aussi pour la formation ; nous travaillons, à l'heure actuelle, à une modification de la fiscalité des implantations commerciales françaises à l'étranger qui s'inspirera des principes de la réforme de la fiscalité des groupes que vous avez déjà votée.

En outre - et c'est à mes yeux la priorité essentielle de ces prochaines semaines - nous préparons un nouveau régime de crédit d'impôt en faveur de la formation.

Mme Monique Papon. Très bien !

M. le Premier ministre. Nous tirerons enfin, comme nous nous y étions engagés, les conclusions du rapport Mentré sur les durées d'amortissement.

M. Jacques Legendre. Très bien !

M. le Premier ministre. Au total, nous allons prendre dans les prochaines semaines un ensemble de mesures qui permettront d'amplifier les efforts que nous faisons depuis vingt ans pour stimuler toutes les formes d'investissement des entreprises françaises.

Ce dispositif serait, du même coup, notre contribution à un plan européen de réactivation de l'activité économique.

Je voudrais enfin dire un mot du projet de loi sur le financement des partis politiques dont nous avons commencé l'élaboration. Ce texte ne saurait être, évidemment, placé au même niveau que les précédents qui traiteront des problèmes majeurs de la société française dans les prochaines décennies. Le temps est néanmoins venu de légiférer dans cette matière aussi. Nous le ferons dans l'esprit de concertation et de dialogue que j'ai voulu créer en recevant les responsables de toutes les formations politiques représentées à l'Assemblée nationale. J'espère que cette concertation nous permettra de régler très rapidement un problème qui ne doit plus empoisonner la vie politique de notre pays.

Au-delà, l'action du Gouvernement continuera à se développer, avec le souci permanent de préparer la France à mieux soutenir les chocs de demain.

Je vous propose de retenir, dans cet esprit, quelques grandes priorités.

Tout d'abord, l'éducation et la formation. La meilleure chance de la France, c'est la qualité des hommes, celle des chercheurs, des créateurs d'entreprises, des médecins, des salariés de tous niveaux. La nation ne doit donc pas ménager sa peine pour assurer à notre système éducatif, de l'école à l'Université, les moyens de l'excellence. C'est dans cet esprit que le ministre de l'éducation nationale et le ministre délégué chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche prépareront un plan de rénovation qui devra, dès que possible, faire l'objet des concertations nécessaires. Le Gouvernement adoptera le projet qui découlera de ces travaux dans le courant du premier trimestre 1988.

Deuxième priorité : l'aménagement du territoire. Les méthodes classiques d'intervention mises au point au début des années 60 ne sont plus toujours adaptées. Une double rénovation est nécessaire : celle de la politique d'aménagement rural qui doit tenir compte des évolutions indispensables de l'agriculture française et prévoir les actions d'accompagnement qu'exige la sauvegarde de notre patrimoine naturel. J'en ai débattu ce matin et j'ai donné le sentiment du Gouvernement à l'occasion de la réunion qui s'est tenue à Versailles, à l'initiative des onze grandes organisations professionnelles concernées, sur la ruralité.

En second lieu, le renforcement, par ailleurs, de nos grandes métropoles, au premier rang desquelles la région d'Ile-de-France dont nous devons faire impérativement la capitale de l'Europe de demain. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) C'est la vocation de cette région, nous en avons les moyens, et nous devons aussi concentrer nos efforts.

Troisième priorité : la lutte contre la pauvreté, la précarité, la solitude des plus modestes et des plus fragiles, et je pense notamment aux personnes âgées. J'entends ici ou là parler d'une sorte de revenu minimum garanti que distribuerait l'Etat par le canal de ses administrations traditionnelles. Je crains que cette vision administrative de la solidarité ne nous conduise tout droit à une société d'assistance, déshumanisée, et incapable de faire reculer la solitude. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Il n'a rien compris !

M. le Premier ministre. La vraie réponse, c'est la solidarité agissante, sur le terrain, au plus près des hommes et des femmes qui en ont besoin.

M. Raymond Douvère. Demandez à ceux qui n'ont rien !

M. le Premier ministre. Seule la conjonction des initiatives locales - associations, entreprises, collectivités locales et, bien sûr, services de l'Etat - peut permettre d'atteindre ce but.

Un député du groupe socialiste. Et les grosses fortunes ?

M. le Premier ministre. Il y a encore beaucoup à faire en ce sens. Et j'ai demandé aux ministres compétents d'élaborer un projet non point de revenu minimum garanti, mais d'activité minimum garantie, s'inspirant des compléments locaux de ressources que j'ai déjà créés...

Un député du groupe socialiste. Il n'a rien compris !

M. le Premier ministre. ... mais les dépassant (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R.*), de sorte que tout Français puisse se voir assurer une protection sociale et une rémunération en échange d'un travail, fût-il partiel ou modeste. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur plusieurs bancs du groupe U.D.F.*)

Quatrième priorité : j'en reviens aux collectivités locales, que je citais à l'instant et auxquelles, c'est vrai, il est souvent beaucoup demandé.

M. Alain Bonnet. Très juste !

M. le Premier ministre. Le moment est venu de mettre à plat la fiscalité qui alimente leurs budgets. Nous allons disposer pour cela de trois éléments nouveaux : le projet de loi sur les méthodes de révision des bases des impôts locaux, qui sera soumis à la discussion du comité des finances locales avant la fin du mois de décembre ; le rapport de la commission de réforme de la taxe professionnelle, présidée par le sénateur Ballayer ; le rapport sur la fiscalité du patrimoine préparé par la commission que préside M. Aicardi et qui traitera en particulier des taxes foncières.

J'ai demandé au ministre de l'intérieur et au ministre délégué chargé des collectivités locales d'entreprendre, sur ces bases, la concertation nécessaire à l'élaboration des textes, dont la mise en œuvre, j'en suis bien conscient, devra s'étaler sur plusieurs années. Raison de plus pour les concevoir sans plus attendre et les mettre en œuvre le plus rapidement possible.

Voici, monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, quelles sont nos intentions pour les prochains mois. Voici les projets que le Gouvernement vous demandera d'approuver.

La France, dans les six mois qui viennent, aura, vous le voyez, des décisions difficiles à prendre et de lourdes responsabilités à assumer.

L'avenir de l'Europe tel qu'il se précisera demain et après-demain à Copenhague ; la prospérité économique du monde qu'il faut défendre en réunissant rapidement les ministres des finances des sept grands pays industrialisés ; la lutte contre le terrorisme et l'insécurité qui exige une vigilance permanente et des initiatives réfléchies, dans le strict respect de la dignité de l'Etat et de la nation, telles sont quelques-

unes des difficultés auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés et qui concernent aussi les priorités de notre action.

Pour mener à bien cette tâche difficile, le Gouvernement a besoin d'être assuré du soutien, de l'adhésion, de la confiance de toute sa majorité. (*Ah ! Ah ! sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et sur de nombreux bancs du groupe U.D.F.*)

C'est surtout la France qui en a besoin, car elle pâtirait gravement d'une situation où elle pourrait apparaître comme affaiblie face aux problèmes internes et externes auxquels elle est actuellement confrontée.

Pour conclure, je voudrais un instant envisager avec vous l'avenir à plus long terme, qui conditionne naturellement nos décisions d'aujourd'hui.

Quelle France voulons-nous construire pour nous-mêmes et pour nos enfants, d'ici le début du troisième millénaire ? Telle est l'interrogation qui les résume toutes, en réalité.

M. Guy-Michel Chauveau. C'est vraiment parler pour ne rien dire !

M. le Premier ministre. Une France qui subit ou une France qui agit ?

Une France qui végète ou une France qui prospère ?

M. Michel Mergnea. La Corrèze !

M. le Premier ministre. Une France qui copie ou une France qui crée ?

Une France qui quémande ou une France qui donne ?

Une France qui perd son âme ou une France qui affirme sa personnalité ?

Aucune de ces questions, mesdames, messieurs les députés, n'est rhétorique. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Toutes sont pratiques et pressantes. Toutes appellent des réponses qui nous demanderont imagination, effort et courage. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur plusieurs bancs du groupe U.D.F.*)

Si le Gouvernement que je conduis et la majorité qui le soutient sont ensemble au combat depuis vingt mois, ce n'est pas - vous vous en êtes aperçus - pour jouir d'une sinécure. C'est parce que nous formons le même rêve pour la France.

M. Henri Emmanuelli. Ce n'est pas le nôtre !

M. le Premier ministre. Oui, nous rêvons tous d'une France puissante, prospère et généreuse, comme en rêvent tous les Français épris de perfection et d'absolu. Et nous savons que ce rêve n'est pas fou. Il est là, à notre portée. Il nous appartient de le saisir !

Pour y parvenir, il nous faut avant tout conjurer le mal qui, en maintes périodes de notre histoire, a transformé le rêve en cauchemar : le mal de la division. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Dans un monde aussi brutal, aussi changeant, aussi imprévisible que le nôtre...

M. André Lalgnel. C'est faux !

M. le Premier ministre. ... il faut, comme les vieilles troupes, former le carré. Il faut renforcer les liens qui unissent la nation.

Depuis trente ans l'union du peuple français a gagné beaucoup de terrain : que de querelles apaisées, que d'affrontements dépassés, que d'accords scellés entre tous les Français ! Nous avons aujourd'hui à peu près tous le même point de vue...

M. Henri Emmanuelli. Tous, sauf les chiraquiens !

M. le Premier ministre. ... sur les institutions, sur la défense nationale, sur la politique étrangère, sur l'aide au tiers monde.

Un député du groupe socialiste. Sur le départ du R.P.R. !

M. le Premier ministre. Nous avons à peu près tous les mêmes convictions européennes, le même attachement à la décentralisation, la même approche de l'entreprise comme lieu de création de richesses collectives et de partenariat social. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur quelques bancs du groupe U.D.F.*)

De grâce, n'allons pas, sur chacun de ces sujets, nous lancer dans une action en recherche de paternité. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Peu importe qui a le

plus évolué, le plus appris, le plus oublié, le plus compris ! Seul compte le résultat ; et le résultat, c'est que les Français ont, en 1988, beaucoup plus de sujets d'accord et de rassemblement qu'ils n'en avaient eu depuis quarante ans.

M. André Laignel. N'importe quoi !

M. Michel Delebarre. J'ai bien envie d'aller en Tunisie, moi aussi !

M. le Premier ministre. A notre génération d'apporter maintenant sa pierre à l'édifice de l'union nationale. Si nous ne sommes pas spontanément capables de dépasser nos idées reçues et de casser les vieux stéréotypes, sentons au moins l'aiguillon de la jeunesse française ; considérons l'attitude et les aspirations de ceux qui portent un regard pur, et parfois dur...

M. Jean Auroux. Dur, comme les noyaux !

M. le Premier ministre. ... sur ce vingtième siècle finissant. Ne leur donnons pas le spectacle de la sclérose intellectuelle et de l'égoïsme partisan. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur plusieurs bancs du groupe U.D.F.*)

Ce que veulent d'abord les jeunes, me semble-t-il, c'est que la France assume envers eux son devoir d'éducation et de formation...

M. Jacques Roger-Machart. Ce n'est pas un discours, c'est un cours !

M. le Premier ministre. ... non seulement pour mieux les préparer à leur futur métier, mais peut-être plus encore pour leur permettre de comprendre le monde embrouillé où ils vivent et d'y épanouir leurs capacités personnelles. (*Bla-bla ! sur les bancs du groupe socialiste.*)

Voilà pourquoi la rénovation de l'éducation nationale, de l'école à l'Université, doit être un objectif qui nous rassemble tous dans les mois et années à venir.

M. Michel Delebarre. Devaquet ?

M. le Premier ministre. Ce que veulent les jeunes Français, c'est que la France soit en tête dans la course au progrès des sciences et des technologies. Ils comprennent, en effet, que la recherche dessine le visage de l'avenir et recule les frontières de la misère, de l'ignorance et de la maladie. Voilà pourquoi l'amplification de l'effort français de recherche doit être, aussi, un objectif de rassemblement.

M. Guy-Michel Chauveau. C'est un peu tard !

M. le Premier ministre. Ce que veulent les jeunes Français, c'est que la France n'amasse pas égoïstement des richesses pour en jouir solitaire (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) mais qu'elle donne autant qu'elle reçoit, matériellement et spirituellement.

Ils savent, en effet, que c'est à la fois un devoir de justice et notre intérêt bien compris, faute de quoi les peuples pauvres continueront à se déraciner pour gagner les continents prospères.

Voilà pourquoi la politique de coopération, l'aide au développement, le plan alimentaire mondial doivent être un objectif de rassemblement.

Ce que veulent les jeunes Français, c'est que la France soit fidèle à ses valeurs, c'est-à-dire à l'humanisme qui lui fait obligation morale de lutter contre tout ce qui dégrade ou peut dégrader la personne humaine : l'exclusion sous toutes ses formes, les discriminations par la race, le sexe ou la fortune, la privation de liberté, qu'elle résulte de l'arbitraire des pouvoirs ou des fléaux sociaux comme la drogue, l'alcoolisme ou l'excessive permissivité des mœurs. (*Ah ! sur les bancs du groupe socialiste.*)

Voilà pourquoi le combat des droits de l'homme, le progrès des solidarités entre tous les citoyens d'une même nation, la défense et la promotion des valeurs familiales doivent être un objectif de rassemblement.

Une même idée de la France, de ses institutions et de l'Etat, une même exigence de justice et de solidarité, une même confiance dans la formation des hommes, une même volonté de réussite économique et d'excellence scientifique et technologique...

M. Michel Delebarre. Et un autre gouvernement !

M. le Premier ministre. ... une même ambition de liberté et d'indépendance nationale, une même foi en l'homme et dans les valeurs de l'humanisme,...

M. Michel Delebarre. Et toujours le même président !

M. le Premier ministre. ... pourquoi les Français ne se rassembleraient-ils pas pour faire de ce rêve la réalité des années 90 ?

M. Jacques Mahéas. Parce qu'ils ne veulent pas de vous !

M. le Premier ministre. C'est par le travail de tous, l'effort, l'épargne, l'innovation, la créativité, l'initiative, la liberté que la France y parviendra.

M. Henri Emmanuelli. Etes-vous candidat ?

M. le Premier ministre. C'est par le travail et l'épargne qu'elle investira, fabriquera et reconquerra des parts de marché.

C'est par le travail et l'épargne qu'elle affirmera le rayonnement de sa culture, la force de sa langue, la primauté de ses valeurs et sa mission civilisatrice.

Dans l'immédiat, monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, c'est parce que la France doit faire face, dans les toutes prochaines semaines et dans les prochains mois,...

M. Joseph Franceschi. Au mois de mai !

M. Charles Ehrmann. Arrêtez d'interrompre ! Vous êtes la chienlit !

M. le Premier ministre. ... à des situations difficiles que le Gouvernement a besoin du soutien clairement affirmé de l'Assemblée nationale.

Le vote de confiance que je vous demande revêt ainsi une triple signification.

Il s'agit d'abord de donner acte au Gouvernement que, durant la période difficile que nous venons de traverser - période difficile tant pour des raisons institutionnelles qu'internationales - il a conduit, sous le contrôle et avec le soutien sans faille de l'Assemblée nationale, une politique conforme aux engagements que nous avions pris ensemble devant le pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur de nombreux bancs du groupe U.D.F.*)

Le redressement est désormais en bonne voie ; des résultats appréciables sont déjà acquis.

M. Michel Delebarre. Là, M. Barre a déjà dit non !

M. le Premier ministre. Il s'agit ensuite de confirmer solennellement au Gouvernement le soutien et la confiance qui lui sont nécessaires pour continuer à gouverner efficacement jusqu'en mai prochain et à défendre, avec l'autorité voulue, les intérêts de la France dans les négociations internationales à venir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur plusieurs bancs du groupe U.D.F.*)

M. Gilbert Bonnemaison. On peut toujours rêver !

M. le Premier ministre. Le vote de confiance que je sollicite de l'Assemblée revêt enfin une troisième signification, peut-être la plus importante.

M. Michel Margnes. Que vous êtes candidat !

M. le Premier ministre. Il permettra de manifester clairement, aux yeux de tous les Français, la volonté sans faille de notre majorité de maintenir son union au service de la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur quelques bancs du groupe U.D.F.*)

M. Joseph Franceschi et M. Michel Margnes. Et de Chirac !

M. le Premier ministre. Voilà pourquoi, mesdames et messieurs les députés, en application de l'article 49, premier alinéa, de la Constitution, j'ai l'honneur d'engager aujourd'hui devant vous la responsabilité du Gouvernement. (*Applaudissements vifs et prolongés sur les bancs du groupe du R.P.R. - Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe U.D.F.*)

De nombreux députés du groupe Front national [R.N.] et du groupe socialiste. Debout ! Debout !

M. le président. Je rappelle que les orateurs qui vont maintenant s'exprimer au nom des groupes disposent chacun de trente minutes.

La parole est à M. Lionel Jospin, premier orateur inscrit. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Lionel Jospin. Monsieur le Premier ministre, mon intervention portera sur trois points : le pourquoi de l'engagement de responsabilité que vous avez décidé aujourd'hui...

M. Charles Ehrmann. Ce n'est pas votre affaire !

M. Lionel Jospin. ... et je ne suis pas le seul à m'interroger (*Exclamations sur les bancs du groupe du R.P.R.*) ; le fond des actions de votre gouvernement, notamment sur les points que vous avez évoqués, et je ne suis pas le seul à m'inquiéter (*Exclamations sur les mêmes bancs.*) ; enfin, le climat politique que certains voudraient développer dans ce pays, et je ne suis pas le seul à m'indigner.

M. Charles Ehrmann. J'accuse !

M. Lionel Jospin. Les commentateurs s'interrogent sur l'effet de votre décision : coup d'épée dans l'eau, ou pavé dans la mare ?

M. Pierre Pascalon et plusieurs députés du groupe du R.P.R. Henu ! Henu !

M. Lionel Jospin. Simple formalité ou coup tactique ?

Quand on s'interroge - et c'est le cas partout dans la presse et dans vos rangs - sur les raisons pour lesquelles on demande la confiance à sa propre majorité, c'est que l'affaire est mal engagée et que la façon de faire est fort peu responsable. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Rien ne vous obligeait en réalité, monsieur le Premier ministre, à demander la confiance à votre majorité.

M. Charles Ehrmann. Pas vous !

M. Lionel Jospin. Nous sommes en pleine session budgétaire et le vote du budget aurait dû vous apporter la réponse logique (*Très bien ! sur les bancs du groupe socialiste.*) à moins, naturellement, que vous n'ayez craint de devoir recourir, comme M. Barre à votre place il y a quelques années, à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, une partie de votre majorité renâclant à le voter.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Eh oui !

M. Lionel Jospin. Il est frappant de voir, en effet, que se met en place, aujourd'hui, une situation symétrique de celle qu'ont connue l'U.D.F. et M. Barre entre 1976 et 1981.

En 1977, de cette tribune, M. Barre vous reprochait de ne lui accorder la confiance que débitée en rondelles. Vous lui demandez, en 1987, de l'accorder en bloc, mais ce bloc n'aura pas plus de signification.

Rien ne vous obligeait à demander ce vote, puisque les membres de votre majorité, y compris les plus éloignés de vous, vous ont dit par avance qu'ils vous le donnerait.

M. Charles Ehrmann. Alors, il n'y a qu'à voter !

M. Lionel Jospin. C'est pourquoi on est amené à s'interroger sur les explications de cet acte insolite. (*Exclamations sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

Plusieurs explications sont apportées dont certaines, il faut bien le dire, sont surprenantes.

Première explication, vous seriez, paraît-il, dans une bonne passe politique (*Bravo ! sur les bancs du groupe du R.P.R.*) parce que vous avez libéré deux otages, arrêté Max Frérot et le tueur des vieilles dames...

M. Charles Ehrmann. Bravo !

M. Philippe Legras. Oui, Bravo !

M. Lionel Jospin. ... et il vous faudrait, à partir de ce péle-mêle étrange, capitaliser politiquement cette euphorie passagère.

M. André Fanton. Vous êtes nul !

M. Lionel Jospin. Vous me faites penser, monsieur le Premier ministre, à un joueur si peu assuré de la fin de la partie qu'il se précipite au guichet de sa majorité pour encaisser sa mise et se faire payer par ses amis en monnaie parlementaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Charles Ehrmann. Avec un bon rapport !

M. Lionel Jospin. Quel manque de confiance en vous-même et quel manque de confiance en l'avenir ! (*Exclamations sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

M. Charles Ehrmann. C'est vous qui payez ?

M. André Fanton. Vous êtes décidément médiocre, monsieur Jospin !

M. le président. Mes chers collègues, écoutez l'orateur, je vous en prie.

M. Lionel Jospin. Deuxième explication, plus sérieuse : il s'agirait de lier M. Barre et les barristes par un vote qui les engagerait à cinq mois de l'élection présidentielle.

M. Adrian Durand. Avec Delors ?

M. Lionel Jospin. Mais, monsieur le Premier ministre, ils se laisseront lier par un vote.

M. Joseph Klifa. Et Delors ?

M. Lionel Jospin. Ils sont liés à vous. Ils étaient avec vous, face aux étudiants, pour la sélection universitaire. (*Exclamations sur les bancs du groupe du R.P.R.*) Ils étaient avec vous pour les privatisations. Ils étaient avec vous pour supprimer l'impôt sur la grande fortune. (*Vives exclamations sur les mêmes bancs.*)

De nombreux députés du groupe du R.P.R. Minable ! Minable !

M. le président. Écoutons M. Jospin, je vous prie !

M. André Fanton. Il pourrait parler de choses importantes, mais non !

M. Lionel Jospin. M. Barre a beau critiquer la cohabitation, il n'est en rien engagé, même s'il vote vos textes. Il est même souvent plus dur que vous, par exemple sur la sélection à l'Université...

M. Bernard Debré. Parlez de vous, au moins ! Parlez de votre programme ! Mais vous n'avez rien à dire ?

M. Lionel Jospin. ... pour la remise en cause de la cinquième semaine de congés payés ou de la retraite à soixante ans. (*Exclamations sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

Comme vous, il oscille entre le centre et l'extrême droite. Oui, vous aurez ses voix, mais vous n'aurez pas sa confiance et, à peine le vote acquis, il repartira avec les siens vous critiquer sur les tribunes et dans les meetings. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Charles Ehrmann. Ce n'est pas votre problème !

M. Bernard Debré. Parlez de vous, pas des autres ! Vous n'avez donc rien à dire ?

M. Lionel Jospin. Troisième explication, qui me paraît plus pertinente, il s'agirait de faire porter collectivement à la majorité, y compris aux barristes...

M. André Fanton. C'est une obsession !

M. Lionel Jospin. ... la responsabilité d'une politique économique et sociale qui est désapprouvée par le pays. (*Vives protestations sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

M. Jean-Louis Gosdoff. Occupez-vous de vos affaires !

M. Lionel Jospin. Je crois cette explication plus sérieuse. (*Bruit sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

Je constate, monsieur le président, que nous avons, nous, écouté le Premier ministre, mais que je ne peux pas m'exprimer !

M. le président. Messieurs, s'il vous plaît ! Écoutons M. Jospin !

M. Lionel Jospin. D'ailleurs, monsieur le Premier ministre, si vous étiez si content de votre politique, je suis sûr que vous ne souhaiteriez pas, par un vote, la partager avec lui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. André Fanton. Vous avez une étrange conception de la démocratie !

M. Lionel Jospin. En réalité, au moment où le vote interviendra ce soir, vous vous réunirez sur l'idée de faire semblant : les uns feront semblant d'être soutenus ; les autres feront semblant d'être libres. Mais l'absence de M. Barre aujourd'hui est symbolique : sa voix sera comptée, mais l'homme est absent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Vives protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Une crise de majorité ? Pas encore !

De nombreux députés du groupe du R.P.R. Parlez-nous de Luchaire !

M. le président. Messieurs, s'il vous plaît, écoutez M. Jospin !

M. Lionel Jospin. Un engagement sincère derrière vous ? En aucun cas ! Un simulacre ? assurément ! (*Bruit sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. le président. Mes chers collègues, il me paraît convenable que M. Jospin soit écouté dans les mêmes conditions que l'a été M. le Premier ministre ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Lionel Jospin. Vous avez fait un long discours, monsieur le Premier ministre, mais il n'en restera qu'un mot, le mot de la fin, celui de division.

Vous avez voulu accrocher à cette opération tactique un certain nombre de problèmes de fond : la situation monétaire et boursière, les solidarités européennes, la sécurité et ce que vous appelez le redressement économique.

M. Franck Borotra et M. Charles Ehrmann. Cela vous ennuie !

M. Lionel Jospin. J'y consacrerai maintenant mes développements.

En ce qui concerne la situation monétaire et boursière, nous savons tous qu'elle n'est en rien stabilisée (*Parlez-nous de Luchaire ! sur les bancs du groupe du R.P.R.*) et qu'un autre lundi noir de l'ampleur du premier menace les places boursières. (*Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Franck Borotra. C'est le pessimisme socialiste !

M. Lionel Jospin. Vous n'êtes pas responsable de cette crise des marchés boursiers, sauf à rappeler que vous avez partagé l'air du temps selon lequel le libéralisme et le dérèglement prévalaient à tout et que vous n'avez en rien mené une contestation dans les instances internationales sur la façon dont fonctionnaient le système monétaire international et le système financier.

M. Franck Borotra. Allez vous renseigner !

M. Lionel Jospin. Pourtant, trois reproches essentiels doivent vous être faits.

Le premier, c'est que vous avez entraîné, par une politique de privatisation aventureuse à propos de laquelle vous n'informiez pas les épargnants sur les risques, une partie de la petite épargne française vers ce qui s'est révélé être un véritable couloir d'avalanche. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Le deuxième, c'est que vous êtes trop peu actif sur le plan international. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Vous n'avez pas pris d'initiatives en direction des Etats-Unis, de l'Allemagne ou du Japon qui aient permis une action commune ou, au moins, des réunions communes.

M. Franck Borotra. Vous n'en savez rien !

M. Lionel Jospin. Le troisième, c'est que vous ne musclez pas la France sur le plan économique, alors que certains sont trop préoccupés de spéculations et de profits à court terme et pas assez d'investissements et de recherche. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. André Fanton. Vous êtes bien mal placé pour tenir de tels propos.

M. Lionel Jospin. Comme vous ne savez pas ce que vous aurez à faire dans cette situation financière et monétaire, on comprend que, sur ce point, vous souhaitiez engager l'ensemble de votre majorité.

M. Jean-Claude Dalbos. N'importe quoi !

M. Lionel Jospin. Mais il ne suffit pas, messieurs, d'avoir interrompu votre politique de privatisation, il faut prendre des mesures et des initiatives.

Faire des choix fiscaux qui arbitrent en faveur de l'investissement et non pas en faveur des plus-values boursières. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Mener une action, notamment en bonifiant les taux d'intérêt, afin de faire baisser des taux réels trop élevés.

Prendre des initiatives en direction du groupe des cinq ou des sept pays industrialisés pour des propositions de relance concertée de l'économie mondiale et pour une meilleure prise en compte de la dette du tiers monde, car ce qui est problème pour nous est drame pour les pays pauvres.

M. Jean-Paul Séguéle. Vous n'avez encore rien compris !

M. Lionel Jospin. Le deuxième problème que vous avez abordé, c'est celui des solidarités européennes...

M. Franck Borotra. Ça fait « flop » !

M. Lionel Jospin. ... et il est vrai que le sommet de Copenhague s'annonce délicat.

Ce que je constate, c'est qu'une fois de plus l'ensemble des dossiers sont renvoyés au sommet des chefs d'Etat, ce qui veut dire que vous n'avez pas été capables de régler les problèmes au niveau gouvernemental, qu'il s'agisse des questions agricoles ou des autres sujets. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Philippe Auberger. Et à Fontainebleau ?

M. André Fanton. Qu'y avez-vous fait ? Incapables !

M. Lionel Jospin. Ce sommet n'est pas un sommet de routine ; ce qui est en jeu, c'est l'Acte unique que nous avons tous ratifié.

M. Guy Ducoloné. Pas tous !

M. Lionel Jospin. Pour l'essentiel ! (*Rires sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

De quoi parlera-t-on à Copenhague ? De la poursuite de l'adaptation de la politique agricole commune tout en préservant la petite agriculture familiale. De l'augmentation de l'effort de solidarité au sein de la C.E.E. et de la poursuite de politiques d'accompagnement du grand marché, car si ces politiques d'accompagnement ne sont pas définies, c'est une simple zone de libre échange que nous mettrons en place ; c'est peut-être conforme à l'intérêt de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, mais pas à celui de la France. On cherchera enfin à doter la C.E.E. d'un système financier et budgétaire plus juste et plus rigoureux.

Or, sur tous ces sujets, on n'entend pas le Gouvernement parler à voix forte et claire.

M. Philippe Auberger. Les socialistes l'avaient-ils fait ?

M. Lionel Jospin. Saurez-vous, monsieur le Premier ministre, aider à donner le coup de pouce final qui est la marque des gouvernements réellement engagés dans la construction européenne...

M. André Fanton. Ce n'est pas le gouvernement des coups de pouce !

M. Lionel Jospin. ... ou compterez-vous à nouveau dans ces sommets sur le chef de l'Etat pour sauver la mise (*Exclamations et rires sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) et adopter les compromis nécessaires, quitte à le critiquer en sous-main comme le fait si souvent le ministre de l'Agriculture ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Le troisième point que vous avez abordé, c'est la sécurité. Vous faites dans ce domaine grand cas de vos succès. Je crois que la réalité est plus contrastée. (*Ah ! sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Je parlerai d'abord du terrorisme et des otages.

Les interrogations manifestées hier par M. Jean-François Deniau ont montré que l'opinion mais aussi la majorité se posaient des questions.

Un député du groupe U.D.F. Vous avez libéré des terroristes !

M. Lionel Jospin. Je suis, comme toute la communauté nationale, et parce que nous y avons nous-mêmes contribué (*Exclamations et rires sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) profondément heureux de la libération de deux otages qui vient d'intervenir, et nous secondons tous les efforts qui seront entrepris pour que les derniers otages soient, à leur tour, libérés.

M. Philippe Auberger. Grâce à M. Dumas, peut-être ?

M. Gérard Trémège. Vous, messieurs les socialistes, vous avez libéré des terroristes !

M. le président. Mes chers collègues, au-delà de la courtoisie nécessaire se pose également un problème de temps. Vos interruptions sont en effet décomptées du temps de parole de M. Jospin et les interventions des quatre orateurs suivants risquent de ne pas pouvoir être retransmises intégralement par la télévision. Je vous demande par conséquent un peu de calme !

Continuez, monsieur Jospin.

M. Lionel Jospin. Il n'y a pas de contradiction à se réjouir d'une libération tout en posant des questions sur les conditions dans lesquelles elle est intervenue parce que, à ma connaissance, en démocratie, la fin ne justifie pas les moyens.

Je peux comprendre, monsieur le Premier ministre, la nécessité de garder le secret sur certaines choses dans des domaines complexes. M. Deniau a posé plusieurs questions hier. M. Pasqua a démenti catégoriquement qu'une rançon ait été versée et que des négociations aient été engagées avec des groupes terroristes.

M. Pierre Pascalon. Les otages apprécieront !

M. Lionel Jospin. En tout cas, une chose est sûre : une personne sur qui pesaient de lourdes charges a été libérée. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Car enfin, quel était le dossier qui concernait M. Gordji, sinon un dossier de terrorisme ? Quels étaient les soupçons qui pesaient sur lui et dont toute la presse, y compris celle qui vous soutient, nous a abreuvés pendant des semaines, sinon qu'il pouvait être l'inspirateur des actes et des réseaux terroristes en France ?

Je pose donc cette question en forme de dilemme : s'il n'y avait pas de charges contre lui, c'est qu'on a forcé les choses dans un premier temps. Pourquoi alors avoir plongé la France dans cette crise dramatique des ambassades, cette crise avec l'Iran qui était dommageable, y compris pour nos otages ?

M. Jean-Paul Séguelo. Ce que vous dites est intolérable !

M. Lionel Jospin. Si, au contraire, il y avait des charges dans le dossier, peut-on penser que le juge ait été influencé ? Personnellement, je ne le crois pas (*Ah ! sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*), mais je me demande si ce dossier n'a pas été successivement, pour des motifs d'opportunité, alourdi puis allégé. Ce serait alors de la part de certains - et je sais qu'il y a eu débat sur ce point au sein du Gouvernement - une véritable manipulation politique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jacques Toubon. Ce que vous dites est scandaleux !

M. Lionel Jospin. Un deuxième fait est avéré et ne peut être nié : notre consul à Téhéran, après être passé devant un tribunal islamique, en contradiction avec les règles internationales touchant l'immunité diplomatique, a été troqué, comme un espion, sur un aéroport, contre une personne sur qui pesaient de très lourdes charges. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je n'en dirai pas plus, monsieur le Premier ministre, parce que nous n'en avons pas fini avec le terrorisme. Mais il est clair que, dans cette affaire, les principes de la diplomatie internationale touchant l'immunité n'ont pas été respectés, que le quai d'Orsay et ses hauts fonctionnaires ont été, pour l'essentiel, dessaisis du dossier, que les règles d'une justice indépendante ont été bousculées. Et, messieurs, cela fait beaucoup pour une même affaire ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Que nous n'ayons pas de leçons à recevoir de l'étranger, d'accord. Mais que nous ne soyons pas capables, entre responsables français, de tirer les leçons ensemble, c'est une autre affaire.

M. Jean-Claude Dalbos. Encore une « affaire » ! (*Souffres.*)

M. Jean-Pierre Roux. Il est vraiment très mauvais !

M. Lionel Jospin. Il y a deux autres dimensions du terrorisme sur lesquelles je voudrais insister.

En ce qui concerne la Corse, vous nous avez annoncé le énième démantèlement de la direction de l'ex-F.L.N.C. Mais jamais on n'a constaté autant d'actes terroristes en Corse.

En ce qui concerne le Pays basque, je demande au Gouvernement si, comme cela a été dit, des charges très lourdes pèsent sur un commissaire espagnol, qui serait soupçonné d'être l'inspirateur des activités du G.A.L., que son extradition soit demandée. Car nous extradons, et il serait logique, si des charges existent, que l'Espagne, elle aussi, extrade. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

J'en arrive au chapitre de la criminalité et de la délinquance. Deux arrestations spectaculaires viennent d'intervenir : l'une concerne Max Frérot, l'autre un jeune homme soupçonné d'avoir tué, dans des conditions affreuses, un certain nombre de personnes âgées. C'est le résultat d'un travail méthodique, mais aussi de la chance et du flair de certains policiers. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Franck Borotra. Vous avez démobilisé la police quand vous étiez au pouvoir !

Plusieurs députés du groupe du R.P.R. Oui, vous l'aviez découragée !

M. Lionel Jospin. Je tiens à féliciter les gardiens Baquero et Hugol ainsi que le commissaire Francis Jacob, car il est bon que ceux qui agissent sur le terrain soient félicités et que leur action ne bénéficie pas uniquement à leurs chefs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Le ralentissement de la criminalité en 1986 a simplement confirmé celui qui avait été amorcé, sur la base des mêmes statistiques, en 1985, compte tenu de l'énorme effort de modernisation qu'a représenté la mise en œuvre du plan de 1984. A l'époque, vous avez nié ce ralentissement de la criminalité, messieurs de la majorité !

En ce domaine, nous n'avons pas de leçons à recevoir ! (*Oh si ! sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Si l'état d'esprit du public a changé, c'est que nous n'exploitons pas le thème de l'insécurité contre vous et que la presse qui, à l'époque, menait campagne contre nous, maintenant fait silence. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Jean-Claude Dalbos. Ce que vous dites est scandaleux !

M. Lionel Jospin. Sur ce point, je ferai trois suggestions : ne rallumez pas la guerre des polices, notamment entre la gendarmerie et la police...

M. Joseph Franceschi. Très bien !

M. Régis Perbet. N'importe quoi !

M. Lionel Jospin. ... ne flattez pas les organisations syndicales minoritaires, n'oubliez pas les nécessaires efforts de prévention et d'insertion.

M. André Fanton. Parlez-vous donc de Prouteau !

M. Lionel Jospin. Vous avez également parlé de l'effort de redressement économique et, dans ce domaine, vous avez effectivement, monsieur le Premier ministre, fort à faire ! Car l'illusion d'un retour à la confiance par le simple retour de la droite au pouvoir n'a pas tenu un an.

M. Charles Ehrmann. L'héritage était trop lourd !

M. Lionel Jospin. Pas de progrès sur les prix malgré une police des salaires, pas de croissance, une atonie des investissements, que vous avez été obligé de présenter en volume et sur deux ans pour que le pourcentage d'augmentation ne soit pas trop ridicule ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Pas d'emplois nouveaux, 100 000 chômeurs de plus et la France classée au dernier rang des pays de l'O.C.D.E. en 1987 pour l'emploi. Enfin, des dizaines de milliers de jeunes sur des « stages-parkings », mais dont le ticket horodateur n'est pas financé au-delà de mai 1988. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Franck Borotra. C'est faux !

M. Lionel Jospin. Sans compter des trous à combler de 30 à 35 milliards pour le deuxième trimestre de 1988.

Un autre mythe a été mis à mal, celui du capitalisme populaire, qui est retombé avec le soufflé de la spéculation boursière. Les grands groupes ont été privatisés, les noyaux

durs ont été pris en main, les actionnaires ont été écartés du pouvoir véritable puis spoliés du profit qu'ils espéraient obtenir. Vous risquez finalement, au lieu du capitalisme populaire, d'aboutir à rendre impopulaire le financement à long terme des investissements par les épargnants français.

La démocratie sociale est partout en recul. Plus de dialogue social, attaques contre les syndicats, attaques contre le droit de grève, une politique de pouvoir d'achat à deux vitesses : rien pour les salariés, plus 8 p. 100 pour les revenus non salariaux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Une politique des prix différenciée : les salaires sont bloqués au nom du dirigisme, mais les prix, surtout les profits et les loyers, ont augmenté au nom du libéralisme. Une remise en cause des prestations de sécurité sociale, indispensables notamment pour les personnes âgées.

M. Guy Ducloux. Le ticket modérateur !

M. Lionel Jospin. Monsieur le Premier ministre, d'autres questions importantes n'ont pas été développées dans votre discours, ou fort peu.

Par exemple, la défense et la sécurité du pays. A la veille du sommet Reagan-Gorbatchev, nous ne savons pas, finalement, quelle est la position de votre majorité sur la double option zéro, que nous, nous considérons comme positive.

M. Francis Delattre. Et Mitterrand ?

M. Lionel Jospin. Et l'on voit très bien que vous glissez, les uns et les autres, de la théorie classique de la dissuasion à celle de la riposte graduée, qui est la doctrine de l'O.T.A.N. et non celle de la France ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

En Nouvelle-Calédonie, vous avez cédé à une politique d'intimidation et d'injustice à l'égard d'une des deux grandes communautés de l'île. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Si vous refusez la voie de l'évolution du statut, accordez au moins aux Mélanésiens les droits de la République.

M. Gilbert Bonnemaison. Très bien !

M. Lionel Jospin. Quant à la grande pauvreté...

M. Charles Ehrmann et M. Charles Mioassec. C'est vous qui l'avez créée !

M. Lionel Jospin. ... l'hiver approche ; nous avons proposé le minimum social, non pas administré d'en haut, mais géré effectivement en commun avec les collectivités locales. Nous en avons prévu le coût et nous déposerons avant le 15 décembre une proposition de loi sur ce sujet. Puisque vous vous suivez dans ce domaine, je ne doute pas que les membres de votre majorité voteront notre proposition. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Charles Cavallé. Les nouveaux pauvres c'est vous qui les avez créés, ce n'est pas nous !

M. Maurice Jeandon. Eh oui !

M. Lionel Jospin. Il y a enfin une dernière question que je voudrais aborder aujourd'hui ici et qui a trait au climat politique que certains voudraient créer dans le pays à moins de cinq mois du premier tour de l'élection présidentielle.

M. Charles Ehrmann... Fabius !

M. Francis Delattre. Rocard !

M. Lionel Jospin. A l'évidence, certains souhaitent que cette aube de campagne soit brouillée par les rumeurs, par les affaires, par les calomnies (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*), par les mises en cause unilatérales, pour que les vrais enjeux de 1988 ne soient pas posés ou soient obscurcis, pour que la vie politique française se déroule dans un climat de cynisme et de scepticisme, où certains parmi vous espèrent tirer leur épingle du jeu car ils se croient maîtres en cynisme et n'ont au cœur, en dehors du goût du pouvoir, que le scepticisme. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Claude Labbé. Pas vous !

M. Lionel Jospin. Irresponsables sont ceux qui jouent avec l'idée que notre jeunesse pourrait se faire de la démocratie. Illusionnés sont ceux qui croient que nos concitoyens

ne relèveront pas la tête des questions sur lesquelles on veut centrer leur attention pour regarder plus loin et plus haut. Fous sont ceux qui croient que les socialistes se laisseront salir par ceux qui ont enterré dans leurs placards tant d'affaires : Ben Barka, de Broglie, Boulin, Fontanet, ou la Garantie Foncière (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Vives exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Franck Borotra et plusieurs députés du groupe du R.P.R. Provocateur !

M. Lionel Jospin. J'en viens au financement des partis politiques.

M. le président. Monsieur Jospin, il vous reste deux minutes !

M. Lionel Jospin. Non, monsieur le président...

M. le président. Si ! Vous quitterez la tribune dans deux minutes. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Les interruptions ont été décomptées ! On ne peut pas jouer hors jeu ! (*Nouvelles protestations et bruit sur les mêmes bancs.*)

M. Lionel Jospin. J'ai commencé à seize heures dix, monsieur le président.

M. le président. Non ! A seize heures huit ! Veuillez conclure !

M. Lionel Jospin. On a convié les chefs de parti à de doctes discussions sous les lambris du bureau de M. Jacques Chirac, et j'y ai participé. Je ne souhaiterais pas qu'on organise d'un côté des conversations dans un climat courtois, et que, de l'autre, on fasse semblant de croire que le problème du financement des partis politiques en France ne concerne que les socialistes.

On inculpe M. Diaz et M. Yvon Deschamps mais, pourtant, l'on murmure hautement à Lyon que d'autres partis ont reçu des mêmes ententes, généralement plus généreuses avec la droite qu'avec la gauche, des sommes considérables. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Claude Labbé. Alors, c'est vrai ?

M. Jean-Paul Ségué. C'était vrai ?

M. Lionel Jospin. Mme d'Harcourt s'est exprimée avec franchise et dignité à ce sujet, et je lui en rends hommage. M. Madelin a parlé du financement des campagnes grâce aux fausses factures et M. Raoult a expliqué comment les supermarchés, les commerçants et les publicitaires réglaient les services rendus. Un juge d'instruction a-t-il été nommé pour enquêter et inculper ? Quelles indications la chancellerie donne au parquet pour qu'il s'informe sur ces déclarations, sur ce qui s'est passé lors de ces campagnes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Toubon propose dans son projet la souscription de bons publics anonymes qui permettraient aux donateurs d'attribuer, anonymement, des sommes au parti de leur choix, ce qui est la légalisation de ce qu'on appelle actuellement l'abus de biens sociaux.

Pourquoi y aurait-il deux poids, deux mesures ?

M. le président. Monsieur Jospin, vous avez terminé...

M. Lionel Jospin. Non, monsieur le président !

M. le président. ... et vos propos ne seront plus enregistrés. Je vous prie de quitter la tribune.

M. Lionel Jospin. J'élargis mon propos...

M. le président. Il n'est pas tolérable de ne pas respecter la règle ! L'intervention des cinq principaux orateurs doit pouvoir être retransmise intégralement par la télévision.

M. Lionel Jospin. La justice...

M. le président. Monsieur Jospin, je vous demande une nouvelle fois, et je le regrette beaucoup, de quitter la tribune. (*Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je vous répète, monsieur Jospin, que votre temps de parole est écoulé et que les interruptions ont été prises en compte. (*Protestations et vives exclamations sur les mêmes bancs.*)

M. Lionel Jospin. Non !

M. le président. Monsieur Jospin, vous êtes un démocrate. Veuillez donc quitter la tribune. (*Nouvelles protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Bruit.*)

Plusieurs députés des groupes du R.P.R. et U.D.F. Descendez, Jospin ! Dehors ! (*Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Je vais suspendre la séance pour deux minutes, le temps que M. Jospin regagne son banc.

Suspension et reprise de la séance

M. le président. La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à seize heures quarante, est reprise à seize heures quarante-deux.*)

M. le président. La séance est reprise.

Rappel au règlement

M. Pierre Joxe. Je demande la parole pour un rappel au règlement.

M. le président. La parole est à M. Pierre Joxe, pour un rappel au règlement.

M. Pierre Joxe. Monsieur le président, je vous propose une solution facile à appliquer. Il est presque seize heures quarante-cinq et les caméras de télévision sont ici jusqu'à dix-neuf heures. Il semble donc facile, sans mordre sur le temps d'aucun groupe, d'accorder cinq minutes supplémentaires à M. Jospin (*Non ! non ! sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*), ces cinq minutes étant décomptées du temps de parole de M. Dumas.

Il ne serait pas compréhensible pour l'opinion que l'on coupe, durant ce débat télévisé, la parole au premier secrétaire du parti socialiste au moment où il parle d'une question qui intéresse la République. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Il ne peut y avoir deux poids et deux mesures ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

La parole est à M. Jean-Claude Gaudin. (*Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Henri Emmanuelli. C'est scandaleux, monsieur Chaban-Delmas !

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est lamentable !

(*Mmes et MM. les députés du groupe socialiste, à l'exception de M. Pierre Joxe, quittent l'hémicycle.*)

M. le président. Vous avez la parole, monsieur Gaudin.

M. Jean-Claude Gaudin. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, avril 1986, avril 1987, décembre 1987 : trois dates, trois moments, trois débats, mais un seul objet, un seul ordre du jour, un seul effet, le même ! Un seul et même vote : la confiance ! La confiance au Gouvernement, la confiance dans sa politique, la confiance dans son bilan.

Le Gouvernement procède de la majorité parlementaire et d'elle seule, surtout en période de cohabitation. Il conduit la politique sur laquelle la majorité parlementaire a été élue. Il dispose dans son action de la confiance totale et permanente de la majorité parlementaire.

Vous avez souhaité, monsieur le Premier ministre, qu'un débat parlementaire soit l'occasion d'en faire une troisième fois la preuve. Vous avez souhaité appliquer aux débats de confiance le proverbe « jamais deux sans trois ».

Le groupe U.D.F. répondra « présent » pour la troisième fois. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

Certains, dans la presse ou ailleurs et, à l'instant même, M. Jospin...

M. Jean-Charles Cavallé. Il est parti !

M. Jean-Claude Gaudin. ...se sont dits étonnés de ce « débat surprise », de cette « confiance du soir », après la « confiance du matin » ou la « confiance de midi ». Un débat de confiance, « pourquoi maintenant, pourquoi si tard ? »

Je n'évoque, bien sûr, ces étonnements, ces expressions, ces questions que pour répondre à l'ironie dont M. Jospin a tenté de faire preuve tout à l'heure. Celui-ci aurait dû se rappeler que la confiance n'est pas une question de date. Elle ne connaît pas de saison, pas plus qu'elle ne se découpe en tranches.

S'il y a des moments privilégiés pour l'exprimer, il n'y a pas de moment où il serait déconseillé de le faire. Bien au contraire ! Pour la confiance, comme pour les vaccinations, il faut toujours penser aux piqûres de rappel. (*Saurires et applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

La confiance, monsieur le Premier ministre, nous vous l'avons accordée en avril 1986, totale, entière, sur un projet commun, pour une politique de redressement pour la France.

La confiance, nous vous la confirmerons encore aujourd'hui, parfaitement constante à travers les mois qui passent, parfaitement indifférente au remue-ménage pré-électoral.

Et il est évident que, si un nouveau débat de confiance devait avoir lieu avant mai 1988, nous la voterions de nouveau. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*) Mais, bien sûr, je n'évoque cette hypothèse que pour répondre encore à certains esprits ironiques.

Notre confiance n'a jamais manqué à votre Gouvernement. Elle ne manquera pas ce soir, pas plus qu'elle ne manquera demain. Notre vote en portera témoignage.

Mais, à quelques mois d'une échéance politique essentielle - chacun, je pense, comprendra laquelle -, ce débat permet également à la majorité de prendre acte d'un bilan.

Un bilan partiel, certes, mais un bilan déjà largement positif, qui est le bilan commun de la majorité tout entière et du Gouvernement.

Un bilan partiel car le chantier était considérable. Il fallait en même temps redresser et réformer, et cela quasiment dans tous les domaines : redresser une situation économique et financière compromise par la gestion socialiste.

M. François Grusonmeyer. Très bien !

M. Jean-Claude Gaudin. Les Français ne l'ont pas oublié.

Réformer les structures et faire évoluer les mentalités pour ouvrir la France sur l'avenir : les Français en ont compris l'ardente obligation.

Le temps était compté, et nous le savions tous, même si nous ne le disions pas tous. De même que nous savions tous que l'équation institutionnelle particulière de mars 1986 apporterait des difficultés supplémentaires à l'action entreprise, ce qui n'a évidemment pas manqué d'être le cas.

Mais l'essentiel est que, malgré le bilan socialiste et les atterrissements de la cohabitation, la majorité et le Gouvernement ont réussi à établir un bilan déjà largement positif. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

Je prendrai trois exemples, mes chers collègues, parmi les plus significatifs - il y en a beaucoup d'autres : la réforme économique, la sécurité et l'aménagement du territoire.

La réforme économique, d'abord : c'était la clé de voûte de la politique de redressement. L'assainissement des finances publiques en était un point de passage obligé, mais il n'était pas suffisant. Il fallait surtout oser prendre le risque de la liberté.

Ce risque, vous l'avez pris, monsieur le Premier ministre. Nous l'avons pris ensemble. Vous avez bousculé plus de quarante ans de traditions interventionnistes : liberté des prix, liberté des changes, privatisation. En dix-huit mois, ces réformes économiques fondamentales ont été réalisées et ces réformes ont réussi.

Aujourd'hui, contrairement à ce que certains voudraient faire croire, la crise financière internationale ne remet nullement en cause le bien-fondé de cette politique. On peut même dire que ses conséquences auraient été plus graves en France si la réforme économique n'avait pas préalablement assaini la situation. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des*

groupes U.D.F. et du R.P.R.) Les Français l'ont compris. Ils continuent, comme en témoignent les sondages et leur comportement à la Bourse, à approuver la politique de privatisation. Le contexte actuel recommande simplement - faut-il le rappeler au Gouvernement ? - la sagesse quant au rythme des privatisations. C'est exactement la ligne suivie par le ministre d'Etat, ministre des finances.

Liberté pour les entreprises, mais également liberté pour les particuliers, grâce à la baisse des impôts, bien sûr, mais aussi grâce aux nouvelles relations entre les contribuables et l'administration fiscale. Cette réforme gagnerait certainement à être davantage mise en valeur, comme beaucoup d'autres réformes du Gouvernement.

De même que les premiers résultats de cette politique économique d'initiative et de responsabilité : les entreprises ont redressé leurs comptes et leurs marges, et leur investissement aura augmenté de 10 p. 100 en deux ans ; la production s'accroît aussi bien dans le secteur industriel que dans celui du bâtiment ; l'inflation a été ramenée à 2,5 p. 100, alors même que les prix ont été libérés ; surtout, la situation de l'emploi traduit, même si c'est encore modeste, depuis plusieurs mois, des signes encourageants d'amélioration.

Qu'il est dommage que nos collègues socialistes, à l'exception du président de leur groupe, ne nous écoutent pas !

Nous, entre 1974 et 1981, nous avons quand même réussi à créer 100 000 emplois par an, alors que les socialistes, lorsqu'ils étaient aux affaires, ont au contraire supprimé 100 000 emplois par an. Voilà une différence qui mérite d'être soulignée ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

Certes, il faudra encore de longs mois d'efforts et beaucoup d'indices favorables pour inverser le pessimisme des Français dans le domaine économique. Mais la voie choisie est la bonne et c'était, je l'ajoute, la seule.

Deuxième exemple significatif du bilan positif de l'action du Gouvernement - il y a été fait allusion tout à l'heure : la sécurité.

Dès le mois d'août 1986, le Gouvernement et le Parlement ont associé leurs efforts dans une importante action législative et budgétaire : onze textes de lois ont été votés, le budget de la sécurité a été augmenté, des mesures d'adaptation des statuts des personnels ont été prises.

Les résultats sont aujourd'hui incontestables. Grâce à une police remotivée, grâce à une action efficace sur le terrain, le terrorisme, chacun le reconnaît objectivement dans le pays, est en régression, ce qui est une excellente chose, et la criminalité diminue.

Oui, M. Jospin avait raison de féliciter les policiers, ceux qui sont sur le terrain, mais il aurait eu raison de féliciter toute la hiérarchie, jusqu'au Gouvernement en passant par nous, la majorité, qui avons pris toutes ces initiatives depuis dix-huit mois. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

Enfin, troisième exemple significatif du bilan positif du Gouvernement : l'aménagement du territoire et les transports.

Vous paraissez étonné, monsieur Joxe...

M. Pierre Joxe. Je le suis, en effet !

M. Jean-Claude Gaudin. ...mais je rappellerai simplement que l'affectation d'une part sensible du produit des privatisations à l'équipement autoroutier va permettre d'accélérer le développement indispensable de notre réseau, en particulier celui des liaisons inter-régionales et des axes de désenclavement. J'ai moi-même, en tant que président de conseil régional, attendu les décisions des socialistes. Or c'est votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, qui a inscrit au schéma routier national l'axe Aix-Sisteron-Grenoble !

Monsieur Joxe, vous avez l'air étonné. Mais dans ma région, vos amis socialistes consacraient 50 millions de francs aux routes alors que ma majorité y a consacré cette année 100 millions de francs.

M. Jacques Sourdilhe. Très bien !

M. Jean-Claude Gaudin. Quant au Gouvernement, il en prévoit 400, alors qu'auparavant il en prévoyait 200. Alors ne nous dites pas que ce n'est pas là l'exemple d'une bonne politique ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

Ce plan autoroutier a par ailleurs été complété par une action résolue en matière de T.G.V. - que nous avons fait et que vous avez inauguré avec M. le Président de la République, monsieur Joxe, faut-il vous le rappeler ? (*Sourires.*) - et par le lancement des travaux du tunnel sous la Manche.

Cet immense effort d'équipement est l'un des signes les plus tangibles d'un pays qui reprend sa marche en avant.

Ce bilan se complètera naturellement, se renforcera au fil des mois à venir. Il sera un acquis précieux pour un nouvel élan, de nouvelles ambitions et de nouveaux progrès.

Ce bilan est le bilan commun de la majorité, de la majorité tout entière et du Gouvernement. Un bilan indivisible ! Il s'est construit ici, au Parlement, vote après vote, et au Gouvernement, mesure après mesure !

L'Union pour la démocratie française a pris toute sa part, au Parlement et au Gouvernement, à cette action commune, même si, comme c'est légitime dans une démocratie représentative, des nuances ou des différences ont pu apparaître à l'occasion de tel ou tel problème.

Nous ne sommes plus, mes chers collègues, ains, que je l'ai souvent rappelé, sous la Constitution de l'an VIII, où une assemblée délibérait sans voter et où une autre votait sans délibérer.

Des nuances, des différences, mais jamais de divergences ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe U.D.F.*)

Des nuances ou des différences à propos, par exemple, de l'aide à l'investissement, mais pas de divergence de fond sur la politique économique !

Des nuances ou des différences à propos du financement des lycées par les régions, et permettez-moi, monsieur le Premier ministre, d'évoquer encore une fois la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (*Sourires.*) pour vous rappeler l'importance de cette question ! Mais, même s'il y avait là matière à discussion, avec vous et avec le ministre des finances, il n'y aurait pas de divergence de fond sur le problème de l'éducation nationale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe U.D.F. et sur plusieurs bancs du groupe du R.P.R.*)

Des nuances ou des différences encore dans le débat récent sur la privatisation du Crédit agricole, mais pas de divergence de fond non plus sur la politique de privatisation !

Des nuances et des différences auxquelles, monsieur le Premier ministre - je le dis volontiers ici -, vous avez toujours porté la plus grande attention, jusques et y compris en reprenant au compte du Gouvernement des propositions et des initiatives de mes collègues députés U.D.F. (*Applaudissements sur les bancs du groupe U.D.F. et sur plusieurs bancs du groupe du R.P.R.*) Mais c'était bien là l'un de nos objectifs : travailler pour la réussite commune. C'est ce que nous avons fait, et nous continuerons.

Monsieur le Premier ministre, notre vote de confiance s'inscrit donc dans la pure logique des votes précédents. Il les confirme et les prolonge, s'il en était besoin. Mais le contexte international particulièrement « actif » des semaines à venir contribue par ailleurs à lui donner une portée supplémentaire, celle d'un témoignage de la cohésion majoritaire et de la continuité de l'action du Gouvernement de la France.

L'agenda des grands rendez-vous internationaux auxquels la France doit participer est exceptionnellement chargé en ce moment. Le prochain sommet de Copenhague et la réunion, que nous souhaitons aussi proche que possible, du groupe des sept principaux pays industrialisés sont les deux rendez-vous les plus importants.

A travers ce débat, à travers le vote de confiance qui en sortira, nous souhaitons donc réaffirmer à nos partenaires internationaux que, même en période de cohabitation et même à l'approche d'une échéance électorale essentielle, la France tient son rang de grande puissance, la France parle d'une voix claire et forte, la France parle d'une seule voix.

Nous voulons, à travers ce vote de confiance, réaffirmer le rôle de la France dans la contribution à un nouvel ordre économique mondial.

La crise des bourses et des changes a traumatisé les marchés et inquiété les esprits. Il faut tout faire pour éviter qu'elle ne perturbe maintenant les économies.

C'est, pour l'essentiel, monsieur le Premier ministre, et vous le savez parfaitement, un choc importé. Et, pour l'essentiel, la solution se trouve hors de nos frontières. La concertation internationale est donc le seul remède contre le yo-yo des monnaies et des indices boursiers.

Nous savons les efforts déjà accomplis par M. le ministre d'Etat pour favoriser la réunion du groupe des sept pays les plus industrialisés. Et nous savons aussi les premiers résultats significatifs qu'il a obtenus en ce qui concerne la coopération monétaire franco-allemande. Nous soutenons pleinement ces efforts et nous souhaitons que la confiance réaffirmée au Gouvernement de la France puisse contribuer à les faire aboutir.

Nous voulons aussi, à travers ce débat, réaffirmer le rôle privilégié de la France dans la construction européenne. Plus que jamais, dans ce processus, la France doit parler d'une voix claire et forte à l'occasion du sommet de Copenhague.

Sur les différents dossiers à traiter, le Gouvernement doit savoir qu'il a l'appui de toute sa majorité, sur le dossier des finances, en particulier, notamment sur le relèvement des ressources, l'assouplissement des modalités de gestion, et les conditions de la compensation britannique.

L'objectif de 1992 peut être atteint. Soixante-dix règlements et directives sur les 300 nécessaires avaient déjà été adoptés avant même l'extension de la procédure du vote à la majorité qualifiée. Il est aujourd'hui quasiment certain que le problème des normes pourra être réglé, que les marchés publics pourront être ouverts et que la liberté d'installation pourra être généralisée.

Un effort important d'harmonisation des T.V.A. doit impérativement être accompli et la baisse de la T.V.A. sur les automobiles et sur les disques est une étape dans ce processus. Celui-ci n'aurait pas été possible sans l'effort de rigueur et d'économies budgétaires que le Gouvernement avait fait approuver par sa majorité.

L'Europe fait aujourd'hui l'objet d'un consensus quasi général dans notre pays : 74 p. 100 des Français souhaitent l'évolution vers de véritables États-Unis d'Europe ; 70 p. 100 des chefs d'entreprise considèrent que le grand marché unique est une chance pour leur entreprise.

Dès lors, pour vaincre les difficultés et les résistances qui demeurent, il faut maintenant des avancées décisives dans trois domaines : la monnaie, la défense et la culture.

La monnaie, monsieur le Premier ministre, parce que nous pensons que l'ECU doit devenir le dollar de la Communauté, et ici même, à cette tribune, lors du vote de confiance en avril 1986, M. Giscard d'Estaing avait appelé là-dessus votre attention ;

La défense, car, à l'heure de l'option zéro, il est plus que jamais nécessaire que l'Europe avance vers une véritable communauté européenne de sécurité ;

La culture, car c'est le ferment essentiel du rapprochement des peuples.

M. Marc Bécam. Bien sûr.

M. Jean-Claude Gaudin. Notre vote de confiance de ce soir sera aussi un vote de confiance dans l'Europe, un vote de confiance dans le succès des négociations internationales que le Gouvernement conduit en ce moment.

Monsieur le Premier ministre, la confiance est un engagement solennel d'une majorité à l'égard du gouvernement qu'elle soutient. Puisqu'il est important de vous en donner pour la troisième fois l'expression publique, le groupe U.D.F. vous renouvellera ce soir sa confiance.

Aucune considération politique, ni la proximité de l'échéance présidentielle dans laquelle l'U.D.F., bien sûr, soutiendra son propre candidat au premier tour, ni la probabilité d'un changement de législature après cette échéance, rien ne saurait venir éroder la confiance qu'au sein de la majorité parlementaire le groupe U.D.F. accorde au gouvernement que vous dirigez.

Nous n'aurons pas, même à proximité des fêtes de Noël, la confiance « fondante ».

M. Jean Jaroaz. Confondante !

M. Jean-Claude Gaudin. Ce vote solennel que nous allons exprimer ce soir, nous savons aussi qu'il vaut engagement réciproque : acte de confiance de la majorité tout entière à l'égard du Gouvernement, c'est vrai, mais aussi acte de confiance du Gouvernement envers toute sa majorité.

Car la confiance, mes chers collègues, est toujours un vote à double sens. La confiance, donc. La confiance mutuelle, bien sûr. La confiance mutuelle pour l'avenir, surtout, car, pour l'U.D.F., si ce vote est un témoignage de l'union pré-

sente de la majorité, il est surtout un gage précieux pour son union future. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe U.D.F.*)

C'est un placement pour l'avenir.

Nous voterons la confiance car nous savons qu'elle aura son juste retour. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

M. le président. La parole est à M. Roland Leroy.

M. Roland Leroy. M. le Premier ministre, certains parlent aujourd'hui d'effet de surprise. En réalité, il nous semble aisé de percevoir clairement les motivations de votre question de confiance. C'est pourquoi, à l'inverse d'autres, je ne m'égarerai pas dans vos labyrinthes politiques.

En vérité, vous voulez vous faire clairement mandater pour aggraver votre politique à proximité de l'élection présidentielle. Vous voulez vous faire mandater pour décider à Copenhague de nouveaux abandons. Vous voulez faire approuver une politique dont les résultats sont désastreux et qui suscite une réprobation de plus en plus grande dans le pays. Vous voulez alourdir le fardeau lourd à porter par les Français et les Françaises. Et vous voulez en même temps, à la veille de ce sommet de Copenhague, obtenir un chèque en blanc pour les nouveaux tours de vis que vous préparez, en vous appuyant sur les événements boursiers. Vous voulez enfoncer la France dans la crise.

Ne comptez pas sur les communistes pour permettre ce nouveau coup contre les travailleurs et l'intérêt national. Vous ne serez pas surpris d'entendre que les députés communistes ne voteront pas la confiance. (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

C'est naturel, car les députés communistes s'opposent résolument, totalement, à votre politique brutale, profondément réactionnaire, dans la pure tradition versaillaise de la bourgeoisie française. Nous nous y opposons de toutes nos forces, à l'Assemblée nationale, mais également dans la vie, aux côtés de tous ceux qui souffrent de cette politique, au premier rang de la lutte pour la défense des travailleurs.

Vous aurez sans doute le soutien sans faille du R.P.R. et de l'U.D.F., responsables à part entière des décisions prises. Nous ne faisons pas, nous, de distinguo subtil entre les deux représentants d'une même politique de classe. Nous ne serons pas dupes de la manœuvre des amis de Le Pen, véritable accélérateur d'une politique ultra-réactionnaire en faveur du capital.

M. Albert Payron. Merci, monsieur Leroy.

M. Roland Leroy. La confiance de la majorité de l'Assemblée ne vous apportera pas celle des salariés, des jeunes, des étudiants, des paysans qui expriment par leurs luttes, leur colère, leur opposition à votre politique désastreuse.

Notre vote de défiance, aura, lui, une signification politique claire, sans aucune ambiguïté. Car nous sommes, comme formation politique et comme groupe parlementaire, la seule véritable force d'opposition à l'austérité et au déclin national.

M. Francis Delattre. Ce n'est plus grand-chose !

M. Roland Leroy. Nous proposons d'autres choix pour le pays, une politique radicalement différente de celle menée depuis plus de vingt ans.

Nous sommes les seuls à offrir une perspective politique neuve, à mille lieues des petites combinaisons qui se trament autour de l'élection présidentielle.

Je vous ai entendu, monsieur le Premier ministre, vanter sans vergogne les mérites de votre politique, oser vous targuer de « succès » dans tel ou tel domaine, en quelque sorte nous annoncer une nouvelle fois la sortie du tunnel, que vous promettiez déjà en 1975. Votre art de la falsification et de la démagogie atteint les sommets du genre.

M. Francis Delattre. C'est un spécialiste qui parle !

M. Roland Leroy. Mais vous ne pouvez faire passer un échec cuisant pour un succès éclatant, un enfoncement quotidien et systématique dans la crise, pour un redressement de notre économie.

Les faits sont là. Votre bilan est catastrophique. Votre politique fait mal, terriblement mal à notre peuple, à notre pays. Elle provoque de véritables cataclysmes dans tout ce qui fait la vie des gens, dans leur salaire, leur emploi, leurs conditions de travail. Six millions de salariés gagnent moins de

4 000 francs par mois. Le pouvoir d'achat des petits et moyens salaires est laminé. Huit millions de personnes vivent avec moins de cinquante francs par jour. Des familles populaires se saignent pour joindre les deux bouts et connaissent l'engrenage des dettes, des retards de loyers.

Est-ce que nous ferions un constat misérabiliste ? Absolument pas. Les situations de détresse sont si nombreuses qu'il est aujourd'hui impossible de les dissimuler. Plus d'un ménage sur quatre se prive sur la nourriture ou sur les dépenses nécessaires aux enfants.

M. Guy Ducoloné. Eh oui !

M. Roland Leroy. Les mesures dérisoires qui sont contenues dans votre plan « pauvreté » ne constituent qu'une bien médiocre opération publicitaire et une véritable insulte à l'égard de tous ceux qui sont en difficulté.

Des millions de jeunes sont confrontés à l'échec scolaire, aux T.U.C., aux S.I.V.P., aux stages bidons, à la précarité du travail, aux bas salaires. Les paysans subissent durement votre politique de capitulation à Bruxelles, de baisse du revenu, de désertification des campagnes, de mort accélérée des exploitations familiales.

Toutes les catégories sociales - les ouvriers, les employés, les ingénieurs et cadres, les scientifiques, les gens de culture, les retraités... - sont frappées à des degrés divers par votre politique inhumaine d'injustice, de surexploitation.

M. Francis Delattre. Oh !

M. Roland Leroy. Toutes les catégories, ou presque toutes, car l'une d'entre elles échappe à la dureté de vos coups et se réjouit ouvertement de votre politique, l'une d'entre elles peut effectivement se prévaloir du « succès » dont vous parlez. Il s'agit de la petite poignée de successeurs, de privilégiés, de riches, qui tirent parti de la crise (*Murmures et rires sur plusieurs bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) et des difficultés des gens.

Je comprends que cela suscite vos sourires car vous les connaissez !

Pour eux, cela va bien, pour les 100 000 familles qui se partagent en actions et en obligations plus d'argent qu'il n'y en a dans les caisses de l'Etat, comme pour les titulaires de l'emprunt Giscard, qui vont recevoir, le 16 janvier prochain, quinze millions de fois le montant du S.M.I.C.

Cette politique de classe, impitoyable pour les faibles et infiniment tendre pour les possédants, enfonce chaque jour un peu plus notre pays dans les difficultés.

Vous faites grand bruit sur une prétendue baisse du chômage fondée sur des truquages statistiques. La vérité, c'est que le chômage augmente. Il touche 3 600 000 personnes d'après une estimation sérieuse de la C.G.T...

M. Jean-Claude Martinaz. Si c'est la C.G.T. qui le dit !

M. Roland Leroy. ... avec tous ceux qui sont à la préretraite forcée, sans oublier les T.U.C., les S.I.V.P. ou autres petits boulots sans avenir.

Le franc ? Il est au bord de la dévaluation. Le commerce extérieur ? Les records de son déficit sont pulvérisés.

Quoi que vous en disiez, la France est en déclin. Alors que notre pays dispose d'atouts considérables, de richesses matérielles et humaines immenses, il connaît un véritable désastre social et national. La régression est massive, aussi bien dans les industries de base que dans les industries de pointe et les services.

Les causes de cette nouvelle aggravation de la crise ne tiennent pas, comme on voudrait le faire croire ici et là, à la politique américaine. Les récents événements boursiers ne réduisent en rien la responsabilité décisive des gouvernements français, du vôtre et de ceux qui vous ont précédé, et la responsabilité des capitalistes français.

Bien au contraire, ils mettent à nu le fiasco de la politique menée dans notre pays depuis plus de vingt ans - sauf le bref intermède de 1981 à 1982. Tout le mal vient d'abord de ce qu'on peut appeler un véritable cancer financier. Depuis des années, l'argent s'accumule à la Bourse au détriment des salaires, de l'emploi, de la formation, de la recherche, de la modernisation, de la production, et ce mouvement s'est encore accéléré avec les privatisations.

Ces sommes détournées de la création de richesses en France ont contribué à alimenter la spéculation. L'abandon du marché intérieur a privé l'économie des moyens de faire face à la crise boursière. Celle-ci n'a pas été évitée par les

accords monétaires du Louvre dont votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, s'était fait l'artisan laborieux avant d'en être la dupe. La dépendance à l'égard des Etats-Unis et du dollar a affaibli la monnaie nationale.

Les experts pronostiquent une récession économique. Pour la France, ils annoncent une croissance pratiquement nulle et une augmentation plus rapide du chômage en 1988.

M. le Premier ministre. Ce sont les experts de la C.G.T. !

M. Roland Leroy. Nous sommes donc à un moment capital. Nous devons choisir. Ou bien continuer dans la même voie. C'est ce que vous proposez. C'est même, je l'ai dit, la raison principale de cette question de confiance : obtenir le feu vert pour continuer l'austérité, pour accélérer même sa mise en œuvre, et je vois que vous m'approuvez, monsieur le Premier ministre !

Vous voulez imposer de nouveaux sacrifices au monde du travail, pour sauver les spéculateurs, leur permettre de miser sur la Bourse.

Vous vous préparez à porter de nouveaux coups au système de protection sociale. Vous continuez de refuser obstinément d'imposer le capital et les revenus financiers pour la sécurité sociale. Vous vous apprêtez à accentuer le poids des prélèvements qui pèsent sur les ménages, à aller plus loin encore dans cette voie injuste et inefficace. Vos propres services de prévisions annoncent une baisse de 3 p. 100 du pouvoir d'achat au deuxième semestre 1988 en raison des prélèvements sociaux et fiscaux.

Puisque vous en avez parlé assez longuement tout à l'heure, je m'arrêterai un instant sur la question de la sécurité sociale. Vous avez dit que le moment des décisions était maintenant venu. Il faut regarder de près de quelles décisions il s'agit.

L'anticipation du départ des médecins ? C'est agir comme s'il y avait trop de médecins en France. La majoration de deux francs du forfait hospitalier journalier ? C'est renforcer ce qui constitue déjà un obstacle aux soins du plus grand nombre. L'accroissement de la productivité des hôpitaux ? Comme si l'on pouvait considérer les malades comme une marchandise à fabriquer ! Les retraites ? Vous proposez, en quelque sorte, le choix entre des prélèvements sociaux accrus ou un tel recul de l'âge de la retraite qu'il n'y aurait plus de retraite du tout !

Pourtant, les solutions existent : le revenu du capital doit subir le même prélèvement que celui qui supportent les salariés, soit 12,6 p. 100 ; la cotisation patronale doit tendre vers ce qui avait été prévu à la Libération, soit les trois quarts des ressources ; le système de compensation entre les différents régimes doit être revu et corrigé par un élargissement de l'assiette et le déplaçonnement des cotisations des catégories les plus aisées.

Bref, même si l'on avait que cela, votre attaque contre la sécurité sociale justifierait notre vote contre la confiance à votre gouvernement.

Avant-hier, M. Balladur s'est engagé à faire de nouveaux cadeaux, notamment fiscaux, au grand patronat. Vous voulez, au sommet de Copenhague, pousser plus loin les feux de l'intégration européenne et de la soumission de la France à la loi du plus fort. Vous voulez avancer dans la constitution d'une Europe allemande. C'est la première voie.

La seconde consisterait à engager une politique radicalement différente. Les choses sont claires. Continuer la même politique, c'est nécessairement conduire au pire. De sacrifice en sacrifice, la France va de plus en plus mal. L'austérité n'est pas un remède, c'est un poison.

« Il n'y a pas d'issue si on ne s'attaque pas à la loi de l'argent, aux exigences de la rentabilité financière. » C'est une des questions centrales du congrès du parti communiste français qui se déroule actuellement à Saint-Ouen.

Nous appelons à la lutte pour une société de justice et de plein emploi, de croissance économique fondée sur la satisfaction des besoins, d'essor des libertés, de la démocratie ; pour une société utilisant les progrès scientifiques et techniques au service de l'homme, assurant le développement de la culture et de la création, favorisant l'établissement de nouveaux rapports humains.

Le programme que nous allons adopter, et qui sera celui d'André Lajoinie et le nôtre, propose une tout autre politique que celle qui est mise en œuvre aujourd'hui.

M. Michel Hamada. Et Juquin ?

M. Roland Leroy. Je vois que des Juquistes se déclarent subitement sur de curieux bancs !

Il suffit d'énumérer quelques-unes des principales mesures sociales que nous préconisons :

Le plein emploi, le S.M.I.C. à 6 000 francs, l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires jusqu'à... 9 000 francs..., 10 p. 100 du temps de travail pour la formation, la retraite à 75 p. 100 du salaire des dix meilleures années, 700 francs par enfant d'allocations familiales dès le premier enfant...

M. Albert Peyron. Il n'y croit pas lui-même !

M. Roland Leroy. ... la hausse du revenu paysan, l'instauration d'une allocation minimale mensuelle de 3 000 francs, la semaine de travail à trente-cinq heures...

M. Réglé Perbat. Pourquoi pas à vingt-cinq heures !

M. Roland Leroy. ... la retraite à cinquante ans...

M. Jean-Jeck Salles. A quarante ans !

M. Roland Leroy. ... pour les femmes et les salariés ayant exercé des travaux pénibles, le droit à la santé, à la culture, aux sports, aux loisirs pour tous, une lutte réelle contre l'échec scolaire, la baisse des loyers.

M. le Premier ministre. Et le prolongement de la rue Saint-Jacques jusqu'à la mer !

M. Roland-Leroy. Cette politique de justice sociale est une condition de l'efficacité économique. Ces propositions ne sont ni irréalistes, ni démagogiques. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Daniel Le Maur. C'est un programme utile !

M. Roland Leroy. L'argent existe. Il y en a même beaucoup. Les trésoreries des entreprises sont florissantes.

M. Jean-Louis Goaduff. Ah oui ?

M. Roland Leroy. Au lieu de rire à l'énoncé des revendications ouvrières et populaires, monsieur le Premier ministre, vous devriez vous souvenir de ce que vous avez récemment déclaré devant un parterre de grands patrons : « On constate en 1986 une vive progression du taux de marge des entreprises. Cette amélioration de leur rentabilité s'est poursuivie en 1987. »

M. Francis Geng. Tant mieux !

M. Jean-Louis Goaduff. Heureusement !

M. Roland Leroy. Les banques regorgent d'argent. Je vais donner trois exemples.

Premièrement, la réforme démocratique de la fiscalité que nous proposons permettrait de dégager plus de cent milliards de francs actuels.

Deuxièmement, avec l'argent qui a été injecté ou dépensé entre le 20 octobre et le 15 novembre pour soutenir la bourse, on aurait pu financer tout à la fois 1 000 francs d'augmentation de salaire pendant un an pour les six millions de salariés qui gagnent actuellement le S.M.I.C. ou moins que le S.M.I.C., le déficit de la sécurité sociale et une allocation minimale mensuelle de 3 000 francs pendant un an pour les foyers ou personnes seules sans ressources.

Troisièmement, André Lajoie a démontré, ici même, qu'il est possible d'économiser immédiatement 40 milliards de francs en modifiant la loi de programmation militaire.

Naturellement, nous proposons en même temps des mesures précises pour favoriser la croissance, produire français et soustraire l'économie à l'emprise du capital. Cela suppose d'utiliser l'argent autrement, de démocratiser l'économie, de nationaliser vraiment.

Nous proposons également d'élargir un contrôle rigoureux de l'utilisation des fonds et de développer les coopérations de la France avec les autres pays : les pays capitalistes, bien sûr, en rééquilibrant nos échanges avec la République fédérale d'Allemagne, les Etats-Unis, le Japon, l'Italie, mais aussi avec les pays socialistes et les pays en voie de développement.

Par ailleurs, les députés communistes dénoncent l'agression contre les libertés, les droits de l'homme et la démocratie, qui accompagne indissolublement la politique d'austérité. L'attaque frontale contre les libertés syndicales, contre le droit de grève, manifeste combien vous ne supportez pas que des

hommes et des femmes puissent se dresser contre les privations qui leur sont imposées, les difficultés qui leur sont faites, puissent simplement se défendre.

M. Albert Peyron. Kaboul !

M. Roland Leroy. Vous ne supportez pas que des travailleurs puissent agir ensemble, se rassembler pour défendre les intérêts qui leur sont communs, leur pouvoir d'achat, le simple droit à la dignité dans le travail ou les relations humaines.

Vous êtes inquiets devant la protestation et l'action d'un nombre de plus en plus grand d'entre eux : les actions diverses et multiples engagées pour sauver la sécurité sociale, le mouvement massif des créateurs pour défendre la culture française, celui des lycéens et des étudiants contre la ségrégation sociale, celui des pilotes pour la sécurité des transports, celui des agriculteurs contre les abandons de votre politique agricole, celui des pacifistes contre vos choix du surarmement en Europe.

Vous voulez casser tout mouvement qui prend corps dans notre pays, l'empêcher de se développer. Vous craignez le débat que nous demandons sur vos choix politiques et économiques. A la télévision, vous censurez impitoyablement « tout ce qui bouge ». Cette censure frappe en premier lieu les communistes, parce qu'ils sont aujourd'hui les seuls à proposer une politique différente de la vôtre, à montrer qu'il est possible et nécessaire de répondre aux aspirations des Français.

Tous ceux qui résistent à la loi du plus riche et du plus fort - la seule loi que vous respectiez - sont les victimes de l'arbitraire patronal, d'une répression policière systématique.

M. Georges Hage. Voilà la société libérale !

M. Roland Leroy. Votre gouvernement bavarde sur les droits de l'homme, mais il a du sang sur les mains !

Demain sera le triste anniversaire de la mort de Malik Oussekin, ce jeune étudiant assassiné par vos brigades de voltigeurs. Un an après, c'est un ouvrier de soixante-quatre ans, Lucien Barbier, qui a été battu à mort, pour avoir simplement usé du droit de manifester.

Les députés communistes ne l'oublieront pas. Soyez certains que nous ne vous laisserons pas - beaucoup d'autres sont avec nous dans ce combat - assassiner les libertés dans notre pays !

M. Francis Geng. Et le père Popieluszko ?

M. Guy Ducloné. N'avez-vous pas honte, monsieur Geng ?

M. Francis Geng. Je vous en prie !

M. Roland Leroy. « L'Etat de droit », derrière lequel vous vous retranchez pour mutiler les libertés n'est qu'une mystification.

De larges secteurs du monde du travail - des magistrats, des médecins, chrétiens et non-chrétiens - en conviennent et refusent d'accepter que des femmes - je pense à Sylvie Plessis ou Joëlle Soyer - soient licenciées parce qu'un traitement médical les rend insuffisamment productives aux yeux de leur patron ; ou encore qu'il soit fait appel aux juges, aux tribunaux pour mettre en cause le droit de grève, et qu'aux brigades, amendes, licenciements s'ajoutent de plus en plus fréquemment les poursuites pénales.

Ainsi, à Renault-Billancourt, où, parce qu'ils se sont portés en vrais défenseurs des travailleurs, en hommes droits et courageux, parce qu'ils n'ont pas capitulé dans le combat, dix hommes - dont neuf communistes - sont traînés devant les tribunaux, menacés de dizaines d'années de prison et d'énormes amendes. Voilà bien votre conception des « droits de l'homme » : le chantage, la matraque, la prison pour ceux qui agissent pour défendre l'avenir de leur entreprise et de leur pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Georges Hage. Et on glose sur l'Etat de droit !

M. Roland Leroy. Naturellement, les mêmes choix de classe inspirent votre politique internationale et vous font tourner le dos à la solution des grands problèmes contemporains.

Dans le monde capitaliste, face à la crise aggravée d'un système qui a fait son temps, les dirigeants s'efforcent de coordonner coûte que coûte les politiques, tentent de se ranger sous la conduite de l'impérialisme américain afin de

freiner, de retarder, si possible de verrouiller l'évolution du monde dans le sens de la paix, de la libération des peuples, du socialisme.

Dans votre discours, monsieur le Premier ministre, vous n'avez pas prononcé le mot de désarmement. Pourtant, l'accord historique qui va être signé dans quelques jours soulève dans le monde entier un immense espoir.

Naturellement, des forces capitalistes font tout pour tenter de bloquer le processus qui s'amorce.

Malheureusement, dans le monde, la France officielle est au premier rang contre le désarmement, au premier rang pour la course aux armements. La loi de programmation militaire que vous avez fait voter par l'ensemble des groupes parlementaires - à l'exception du nôtre - s'inscrit dans ce cadre insensé.

La politique initiée par le général de Gaulle (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) a aujourd'hui perdu toute sa signification d'indépendance nationale, de dissuasion « tous azimuts ».

M. Jean Bardet. Vous l'avez toujours combattue cette politique.

M. Roland Leroy. Vous avez transformé cette politique en son contraire. (*Nouvelles exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Je comprends que l'évocation de la politique d'indépendance et de dissuasion tous azimuts du général de Gaulle vous mette en colère.

M. Jean-Paul Séguéla. Pas vous ! Pas ça !

M. Michel Périllard. C'est l'évocation, par vous, du général de Gaulle qui nous met en colère !

M. Roland Leroy. « Même si les Etats-Unis et l'Union soviétique décident de réduire de 50 p. 100 leurs armements stratégiques », vient de dire François Mitterrand en République fédérale d'Allemagne, « cela n'est pas suffisant pour que la France réduise son propre arsenal. »

Dans le même esprit, du Tchad au Golfe, vous voulez que la France se conduise en artisan zélé de la politique de tension et d'activation des conflits locaux. Cette politique porte préjudice au renom et à l'autorité de notre pays auprès de peuples qui ont mis à bas des dictatures, qui se mobilisent face à la tragédie du sous-développement et exigent avec une force accrue un nouvel ordre économique mondial.

M. Albert Peyron. Comme à Kaboul !

M. Roland Leroy. Nous le réclamons depuis quinze ans. C'est une nécessité absolue pour assurer le droit au développement de tous les peuples.

En même temps, la France aurait besoin que son Gouvernement s'engage dans des actions diplomatiques permettant la libération des otages français.

Votre gouvernement choisit d'enfermer toujours plus la France dans l'Europe des multinationales, vassale des Etats-Unis.

Cela est vrai dans le domaine de l'intégration militaire. Il suffit de se souvenir des manœuvres franco-allemandes baptisées « moineau hardi contre ours rouge » qui précédaient l'annonce de la création d'un « conseil de défense » supranational.

Cela est vrai en matière économique : vous voulez, au nom du marché unique européen, hâter la disparition de l'indépendance nationale, de l'idée même de nation, qualifiée d'archaïque, pour réduire notre pays à une région économique européenne de second rang.

L'acte unique européen ne peut conduire qu'à priver l'Assemblée nationale de son droit de faire la loi. Il livre l'avenir de la France à des décisions qui ne pourront déboucher, aux plans économique et social, que sur un alignement vers le bas des droits sociaux, des libertés, comme la flexibilité en a déjà apporté la preuve.

Votre petite Europe, votre Europe de l'intégration franco-allemande, souffre des limites que le capitalisme lui fixe.

Vous nous parlez des « défis », des « risques » que la marche du monde ferait courir à notre pays engagé dans une compétition planétaire. Mais vous n'avez d'autre solution que nous proposer que l'enfermement à l'intérieur des frontières bétonnées de votre petit monde de financiers et d'affairistes.

Vous repliez la France, vous l'emprisonnez dans des limites étroites, misérables. Vous privez notre pays de la nécessité de la communication internationale, de la coopération universelle qu'exige le monde d'aujourd'hui.

La France a tout à gagner à des coopérations pacifiques et non à des participations larvées à la guerre des étoiles. Sa jeunesse aspire aux échanges d'amitié par-delà les frontières et non aux brigades militaires. Elle a besoin d'une politique de coopération enfin dégagée de tout relent de néo-colonialisme, répondant aux intérêts de notre peuple comme de ceux des autres peuples.

Comme tous les peuples du monde, le nôtre a besoin d'écoles, d'universités, de logements et non de bombes à neutrons et d'essais nucléaires. Il a besoin de recherches utiles et non de recherches militaires. Il a besoin d'une politique de prévention, de santé et non de la promotion d'armes chimiques.

Nous demandons la réduction immédiate et substantielle du budget militaire et l'utilisation des fonds dégagés pour des œuvres de vie.

La politique que vous nous demandez aujourd'hui d'approuver est indigne de notre pays et de son peuple. Elle n'est pas à leur mesure. Il est urgent de lui substituer une politique réellement novatrice, qui rencontre les aspirations de millions de Français, qui - pour répondre aux besoins des êtres humains en France et dans le monde - s'affirme résolument en faveur de la justice, de la liberté et de la paix.

Nous appelons les Françaises et les Français à se rassembler, par la lutte, et, le moment venu, par le vote communiste à l'élection présidentielle.

M. Yves Guéna. Pour lequel ?

M. Roland Leroy. Ils se prononceront ainsi pour des orientations modernes, dignes de notre pays et de notre époque.

Tel est le sens de notre vote contre la confiance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Georgee Hage. Voilà une intervention !

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Le Pen.

M. Jean-Marie Le Pen. Monsieur le président, mesdames, messieurs, j'aurais préféré que le Premier ministre fût présent.

M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement. Il va revenir.

M. Jean-Marie Le Pen. Je l'espère, parce que j'aurais aimé lui faire part de quelques réflexions personnelles.

Les anciens qui siégeaient déjà dans cette enceinte sous la IV^e République - ils sont rares puisque je crois que nous sommes six ou sept - ont dû avoir une espèce de réminiscence en écoutant M. Chirac. L'un des maîtres à penser de M. le Premier ministre, l'ancien président Queuille, peut dormir tranquille dans sa tombe de Corrèze : il a un fils spirituel digne de lui. (*Très bien ! sur les bancs du groupe Front national [R.N.]*)

M. le Premier ministre a en effet prononcé un discours radical-socialiste dont les anciens de ce parti n'auraient certainement pas rougi. Il n'y manquait, il faut le dire, aucun poncif du genre. Il y en avait pour toutes les régions, pour toutes les professions, y compris, bien sûr, pour les plus défavorisées d'entre elles.

Cet appel presque pathétique à l'union de sa majorité n'a pas recueilli, il faut bien le dire, malgré le talent du genre, l'approbation enthousiaste qu'il eût pu attendre de sa majorité. D'habitude, en effet, la majorité se lève, emportée par l'enthousiasme des soldats de l'An II. (*Sourires.*) En l'occurrence, cela a beaucoup plus ressemblé aux grognards de l'armée au retour de Russie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national [R.N.]*)

Je crois que nous avons assisté à l'exécution d'un dernier chapitre : c'est le commencement de la fin. L'attitude réservée - mais dynamique - de l'U.D.F. n'a pas dû rassurer M. le Premier ministre. En effet, les applaudissements étaient rares (*Murmures sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) et on sentait percer, sous cette réserve, je ne sais quelle animosité que n'a pas réussi à dissiper la bonne humeur marseillaise de M. Gaudin. En fait, monsieur le Premier ministre, vous nous avez joué une fois de plus votre numéro sur l'air du *Barbier de Séville* : demain on rase gratis !

M. Michel Hamalide. Chantez-le !

M. Jean-Marie Le Pen. Je me contente de le dire !

Tout le monde se souvient, il y a vingt mois, avez-vous dit, que sur les affiches en bras de chemise et bras dessus, bras dessous, vous affirmiez : « Vivement demain ! » Hélas, demain est devenu tour à tour aujourd'hui, puis hier, selon un processus bien décevant, il faut le dire.

Cependant cela ne vous a pas découragé et vous nous avez proposé, pour dans quelques mois un rendez-vous avec l'histoire, celui de 1988 où vous allez enfin, en regardant comme votre prédécesseur, ou plutôt comme votre Président de la République, M. Giscard d'Estaing, « la France au fond des yeux », essayer, sinon de la convaincre, du moins de la séduire.

Vous avez même déjà annoncé - peut-être en prévision d'un échec, car il faut tout prévoir - que l'horizon 1992 se dresse loin devant nous comme une espèce de « ligne bleue des Vosges » économique, vers laquelle les patriotes devraient avoir le regard tourné.

En 1992 d'ailleurs, nous allons prendre nos marques pour bondir d'un seul élan dans le XXI^e siècle, où, comme chacun sait, notre place est retenue de toute éternité, alors que nous savons bien que la liberté des nations, l'existence des peuples ne doivent de subsister que grâce au courage, à la détermination et à la lucidité des hommes.

Bref, il y a vingt mois - déjà ! - en avril 1986, la France attendait Reagan quand vint Pompidou, et le 9 avril, pour la première fois, vous avez sollicité la confiance de notre assemblée. Vous nous avez alors fait, il faut bien le dire, beaucoup de promesses : vous nous avez promis le rétablissement de la situation de l'emploi - problème essentiel - la désétatisation de l'économie et la diminution drastique des prélèvements obligatoires ; vous nous avez également promis la réforme du code de la nationalité et - par surcroît, si je puis dire ! - celle de l'Université ; vous nous avez enfin promis de relever le défi du terrorisme. Malgré les engagements les plus solennels, vous avez pourtant, quelques mois plus tard, négocié avec le même terrorisme.

A l'époque, je vous avais écouté avec attention et intérêt, mais vous n'aviez pas emporté ma conviction. Je savais qu'avec vous - selon une formule inoubliable de votre ministre de l'intérieur - les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent. Pour exprimer alors la position de notre groupe, j'avais ainsi conclu mon intervention : « La confiance, cela ne se décrit pas, cela ne s'écrit pas, cela se ressent. On a ou on n'a pas confiance. Monsieur le Premier ministre, je n'ai pas confiance ». Je n'avais donc pas confiance et comme je n'avais pas confiance, j'ai été jusqu'au bout de ma logique : je ne vous ai pas voté la confiance.

On dit que, dans votre majorité, certains, qui ont des états d'âme, regrettent de vous avoir voté la confiance. (*Murmures sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Michel Hamalide et M. Michel Paecht. Des noms !

M. Jean-Marie Le Pen. Je ne regrette pas, pour ma part, je vous le dis, de vous l'avoir refusée, car j'ai toujours pour principe de mettre mes actes en accord avec mes idées.

Aujourd'hui, il faut bien le reconnaître, les faits donnent raison au Front national. Votre gouvernement, malgré vos affirmations, monsieur le Premier ministre, est celui de l'échec économique, social, moral et national.

M. Claude Labbé. Il vous faut des lunettes ?

M. Jean-Marie Le Pen. Si vous voulez, je peux les mettre ! Monsieur Labbé, vous savez bien, la santé, ça se perd !

Cet échec est d'abord celui du commerce extérieur.

Malgré l'amélioration continue de notre balance énergétique, le déficit de notre commerce extérieur dépassera, cette année, 37 milliards de francs ou plus. Des pans entiers de notre industrie continuent de disparaître. Les ventes de matériels d'armement, malgré les scandales, diminuent et nous vendons davantage aux pays insolubles qu'aux grandes nations industrialisées.

Votre échec économique est aussi celui de l'abaissement du montant des prélèvements obligatoires.

Vous avez mené campagne électorale pour les diminuer - affirmiez-vous - de 1 p. 100 par an. Vous êtes à peine arrivé à stabiliser leur niveau et même, pour l'année prochaine, vous devez reconnaître une augmentation inéluctable de 44,4 p. 100 à 44,7 p. 100 - et encore, si tout va bien ! -

alors que les rebondissements de la crise boursière et monétaire laissent augurer, dans ce domaine, bien des avatars nouveaux.

Votre échec économique est aussi celui, gravissime - parce que vous l'aviez présenté comme votre objectif essentiel - de l'emploi.

Malgré le traitement social du chômage, malgré la multiplication des stages de formation professionnelle, malgré l'imaginerie des P.I.L. et le maintien des T.U.C., dont vous avez promis la disparition en période électorale, vous avez aujourd'hui un système qui masque mal la réalité : nous avons en fait plus de 3 millions de chômeurs.

Quant au monde paysan, il travaille de plus en plus pour des revenus qui s'amointrissent. Vous n'avez pas su défendre, à Bruxelles, les intérêts de notre agriculture en la protégeant des importations des produits de substitution venus du tiers monde ou des Etats-Unis. Vous n'avez pas su non plus organiser ou encourager, à l'intérieur de nos frontières, une politique de la qualité. Votre incapacité à prévoir a conduit au désarroi, sinon au désespoir, une grande partie du monde agricole. Et encore, les chiffres que j'ai cités, monsieur le Premier ministre, sont ceux qui concernaient notre économie dans la période faste qui a précédé la tempête boursière. Quand les conséquences de celle-ci se feront sentir de façon inéluctable, notamment sur la croissance du produit intérieur, qui sera très inférieur en 1988 à vos prévisions, ils seront pires.

Il est vrai que la crise boursière a frappé de plein fouet votre seule réussite : les privatisations, encore que, comme je l'avais prévu en 1986, vous n'avez privatisé que 12 entreprises, sur les 66 qu'avaient nationalisées les socialistes. Vous avez dû interrompre votre programme et les petits porteurs paient, aujourd'hui, l'optimisme de votre gouvernement et de votre ministre de l'économie et des finances. Et l'image, jusqu'à présent flatteuse, de la vitrine de votre gouvernement, M. Balladur, a subi la même érosion que les cours de la bourse ! Chez les petits porteurs de Suez, il est presque aussi impopulaire que Catherine Deneuve.

Vous avez affirmé que l'économie française est en bonne santé. Vous saviez pourtant qu'une des raisons de la baisse de la Bourse tenait au fait que les bilans bénéficiaires étaient obtenus très souvent dans les entreprises par le produit financier.

Votre échec n'est pas seulement économique, il est aussi social.

De réunions d'experts en conseils de sages, le Gouvernement a toujours adopté des mesures identiques : augmenter les prélèvements, diminuer les prestations. Mais, quand on cache un trou avec des branchages, on ne le bouche pas pour autant ; on le transforme en piège. Votre gouvernement n'a fait qu'amplifier la régression sociale amorcée par les gouvernements précédents.

Tous les maux dont souffraient déjà les malades, les handicapés, les chômeurs, les familles, les personnes âgées, se sont aggravés avec l'augmentation du forfait hospitalier, avec la suppression de la vingt-sixième maladie, avec l'instauration des fameuses vignettes bleues et du double ordonnancier, qui créent bien des tracasseries à tous les malades, principalement à ceux âgés de plus de soixante-dix ans qui n'ont aucune autre possibilité de souscrire une assurance complémentaire ou une mutuelle.

Aujourd'hui, les patients se sentent coupables d'être malades. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Un pays ne peut pas prétendre à une politique de santé de qualité, s'il confie la responsabilité de la prévention et des soins à des professionnels désabusés.

M. Bernard Debré. Disqualifié !

M. Jean-Marie Le Pen. Votre gouvernement porte une lourde responsabilité en accentuant la paupérisation des professions de santé, dont certaines n'ont pas vu leurs honoraires augmenter depuis plus de deux ans.

M. Charles Miossec. C'est mauvais !

M. Jean-Marie Le Pen. Libre à vous de le penser !

M. Henri Louet. C'est mieux d'habitude !

M. Jean-Marie Le Pen. Votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, a hérité d'une situation sinistrée.

La France d'Ariane, du Concorde, la France membre permanent du conseil de sécurité compte aujourd'hui 7 p. 100 d'illettrés parmi les appelés du contingent - le chiffre de la génération de Sedan au siècle dernier ! - mais vous n'avez rien fait pour remettre en cause les aberrations pédagogiques, rien fait pour remettre en cause l'empire syndical, rien fait pour arrêter la violence à l'école, rien fait non plus pour revaloriser la fonction enseignante...

M. Germain Gengenwin. Slogans !

M. Jean-Marie Le Pen. ... alors qu'il y a si peu de candidats aux métiers de l'enseignement et que vous recrutez désormais des maîtres auxiliaires en mathématiques et en physique de nationalité étrangère dans les académies de Lille, d'Amiens, de Nancy et de Rouen.

Le fameux arrêté du 3 novembre dernier relatif aux prix et tarifs d'honoraires des professions de santé entraîne la suppression immédiate de la liberté des honoraires et constitue en fait une véritable nationalisation de la médecine. Ce que la gauche n'avait pas osé faire, monsieur le Premier ministre, vous l'avez fait !

Echec économique, échec social, échec éducatif, l'échec de votre gouvernement est aussi moral.

Votre gouvernement, c'est celui des affaires, des affaires qui éclatent, des affaires que l'on déterre mais aussi des affaires que l'on enterre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national [R.N.]*) : affaire Nucci, affaire Chaumet, affaire Chalié, affaire Luchaire, affaire Serrou, affaire Deschamps-Diaz. Ou ces affaires sont de vraies affaires et il faut les poursuivre jusqu'au bout, ou ce sont de fausses affaires et il ne faut pas les utiliser contre vos adversaires politiques. Si ces affaires sont, comme l'a dit votre porte-parole, M. Juppé, à l'occasion des ventes d'armes à l'Iran, des « affaires d'Etat », il faut aller jusqu'au bout et faire la lumière.

« Je te tiens par la barbichette, tu me tiens par la reniflette » est peut-être un jeu d'enfant, ce n'est pas une devise de gouvernement, encore moins une devise morale !

Mais au-delà de cet échec économique, de cet échec social, de cet échec moral, il y a dans votre comportement et dans celui de la majorité R.P.R. - U.D.F. qui vous soutient, quelque chose de plus grave. Vous êtes, comme aurait dit Laurent Fabius, votre prédécesseur auprès de M. François Mitterrand, « le Premier ministre de la France ». A ce titre, vous êtes chargé de l'identité nationale de notre pays et cette identité nationale vous avez renoncé à la défendre.

Votre gouvernement est celui du renoncement national.

Qu'avez-vous fait pour défendre l'identité nationale de notre pays, en proposant aux familles françaises une véritable politique d'accueil de la vie et des enfants ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national [R.N.]*) Vous n'avez rien fait. L'an passé à la même époque, vous avez donné 5 milliards de francs d'un côté, en en prenant 5 de l'autre, appliquant ainsi la méthode du sapeur Camembert, qui consiste à creuser un trou pour en boucher un autre.

Vous avez refusé le revenu maternel. Vous avez maintenu le remboursement de l'avortement. Vous avez même interdit à votre majorité de se prononcer sur ces questions à l'Assemblée nationale.

Qu'avez-vous fait pour défendre l'identité nationale dans les écoles, les collèges et les lycées, en redonnant sa juste place à l'enseignement de l'histoire, de la langue et de la culture de notre pays (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national [R.N.]*) et en libérant les manuels scolaires de la scandaleuse manipulation idéologique et politique dont ils se font souvent les vecteurs ? Vous n'avez rien fait ; rien n'a changé rue de Grenelle. Vous avez laissé à la fédération de l'éducation nationale la gestion du ministère, mieux ! vous avez promu M. Pommatau à la dignité de conseiller d'Etat.

Qu'avez-vous fait pour défendre l'identité nationale en protégeant notre jeunesse contre la drogue qui ravage la vie et l'avenir de centaines de milliers d'adolescents ? Vous n'avez rien fait. Le trafic de la drogue, dont on mesure aujourd'hui quelques conséquences dramatiques, a considérablement progressé depuis votre arrivée au pouvoir, comme vos propres statistiques l'établissent. Les *dealers*, le plus souvent étrangers, continuent d'exercer leur trafic au vu et au su des policiers et des enseignants. Alors que la loi actuelle n'est

même pas appliquée, votre garde des sceaux a soumis à notre assemblée un projet vide qui a été débattu devant un hémicycle vide.

Qu'avez-vous fait contre l'immigration clandestine ?

M. Roger Holindre. Rien !

M. Jean-Marie Le Pen. Rien de significatif.

Au rythme où vous procédez à la reconduction à la frontière des étrangers en situation irrégulière, il vous faudrait un demi-siècle pour venir à bout de la clandestinité étrangère, et encore à supposer que le rythme des entrées se tarisse !

Pire, vous avez encouragé la violence et l'illégalité en remettant publiquement une carte de séjour à un clandestin congolais protégé par le parti communiste. Pour éclairer la réalité de votre politique, l'affaire Mitholo vaut mieux qu'un long discours.

Il y a bien plus grave : vous avez cautionné publiquement le rapport du secrétaire national du R.P.R. à l'immigration M. Hannoun, qui vise à créer les conditions d'implantation d'une société multiculturelle en France en multipliant les avantages en faveur des communautés étrangères.

En 1985, le ministre de l'éducation socialiste, Jean-Pierre Chevènement, disait qu'il ne cherchait pas à défendre l'identité nationale de la France d'aujourd'hui mais à construire celle de demain qui sera « à forte composante arabo-musulmane ». C'est dans cette logique que s'inscrit le rapport Hannoun, que vous avez chargé cinq de vos ministres de mettre en œuvre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national [R.N.]*)

Dans le même temps, vous avez cédé sur la scène internationale : au lieu de « terroriser les terroristes » vous avez accepté d'échanger un terroriste étranger, responsable du sanglant attentat de la rue de Rennes, contre un diplomate français. Vous avez ainsi porté atteinte à la réputation et à la dignité de notre pays.

M. Jean-Louis Gosdoff. Nul !

M. Jean-Marie Le Pen. Gouvernement du renoncement, votre gouvernement est aussi celui de la faiblesse :

Faiblesse devant les manifestations de rue, qui vous ont fait abandonner la réforme de l'université ;

Faiblesse devant le lobby de l'immigration, qui vous a conduit à renoncer à la réforme du code de la nationalité, voulue par une large majorité de nos concitoyens qui savent qu'être Français cela s'hérite ou se mérite ; cette réforme du code de la nationalité, vous nous le disiez solennellement le 7 avril 1987 « qu'il n'était ni de près, ni de loin question de l'abandonner » ;

Faiblesse devant le terrorisme international, qui vous a fait capituler devant les exigences des ayatollahs.

Gouvernement de la faiblesse, votre gouvernement est aussi celui de l'imprévision.

Vous ne voulez pas « voir les réalités ». Votre budget ne permettra pas de poursuivre le traitement social du chômage après juin 1988 - dans le fond de vous-même, vous vous résignez déjà à ne pas être le Président de la République qui devrait affronter cette situation ...

M. Charles Miossec. Médiocre !

M. Jean-Marie Le Pen. ... pas plus qu'il ne permettra de faire face au déficit de la sécurité sociale, après juin 1988, d'autant plus qu'à ce moment-là l'épidémie de Sida aura pris des proportions doubles de celles qu'elle a atteintes maintenant. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national [R.N.] - Rires et exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Philippe Legras. De plus en plus mauvais !

M. Jean-Marie Le Pen. Riez, messieurs, riez, votre tour viendra sans doute. (*Nouveaux rires sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Un député du groupe U.D.F. Le sien est déjà venu !

M. Jean-Marie Le Pen. Puisque le sujet a l'air de vous passionner, permettez-moi seulement de vous rappeler une chose, messieurs : un ministre du Gouvernement, prenant à partie certains députés de cette assemblée, qui avaient osé avec courage dire la vérité, les avait accusés de mensonge, parce que nous disions alors qu'il y avait en France de 150 000 à 200 000 cas de Sida. Ce sont ces mêmes autorités, à la fois télégraphiques et médicales, qui, aujourd'hui, reconnais-

sent qu'il y en a en fait de 300 000 à 500 000. Par conséquent, nous étions bien évidemment fondés à accomplir notre mission d'avertissement de notre peuple. Je trouve assez scandaleux que des députés, contents d'eux-mêmes (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national [R.N.]*). - *Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) sourient ; rien de ce qui est sans doute l'un des fléaux les plus catastrophiques que l'histoire du monde ait connus.

Dès lors, un peu de pudeur, messieurs ! Si vous n'êtes pas capables de faire votre métier de député, laissez au moins ceux qui veulent le faire parler à cette tribune. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national [R.N.]*). - *Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Jean-Charles Cavollé. Nous n'avons pas de leçons à recevoir !

M. Jean-Marie Le Pen. Au fond, votre devise, monsieur le Premier ministre, pourrait être celle prêtée à Louis XV : « Après moi le déluge ».

Vous léguerez à vos successeurs des problèmes difficilement surmontables. Cela vous le savez. Votre échec, vous le connaissez : c'est celui de votre gouvernement et c'est aussi celui de votre majorité...

M. Jean Uberschlag. Votre échec, c'est Marseille !

M. Charles Mioassec. C'est ce qui le rend morose !

M. Jean-Marie Le Pen. ... de la coalition R.P.R.-U.D.F. qui vous a soutenu et dont vous sollicitez aujourd'hui la confiance.

Vous parlez de l'élection de Marseille ? Je suis tout prêt à en parler.

M. Francis Delattre. Très bien !

M. Jean-Marie Le Pen. M. le Premier ministre et son ministre de l'intérieur savent bien, parce qu'ils ont fait procéder à une analyse, voix par voix, du scrutin...

M. Jean Bardot. Comment ?

M. Jean-Marie Le Pen. ... que plus de 85 p. 100 des électeurs du Front national se sont en effet abstenus. Mais ce qu'ils devraient faire, les hommes politiques français de la majorité, c'est analyser les résultats de l'élection de Marseille. Ils pourraient ainsi s'apercevoir que, au deuxième tour d'une élection présentée comme un test national, les candidats soutenus par le P.C. et le P.S., d'un côté, et par l'U.D.F. et le R.P.R., de l'autre, ont rassemblé au deuxième tour 45 p. 100 des électeurs inscrits et que le candidat élu, ce qui a provoqué l'enthousiasme de M. Gaudin, n'a obtenu que 23,7 p. 100 des voix. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national [R.N.]*) Et vous devriez vous demander ce qui se serait produit si, au lieu de préconiser l'abstention, j'avais demandé qu'on assurât la défaite de votre candidat. Il eût été « escraboillé », comme on dit à Marseille ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national [R.N.]*). - *Rires sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Roger Corréze. Que vous êtes drôle !

M. Jean-Marie Le Pen. Certains de nos collègues, qui ne monteront jamais à cette tribune, peuvent, dans l'anonymat des travées, dire quelques mots qui figureront quand même au *Journal officiel*.

Tant mieux, messieurs, profitez-en !

En vérité, monsieur le Premier ministre, si vous nous posez aujourd'hui cette question de confiance, c'est pour faire assumer votre échec à votre partenaire de l'U.D.F. et à M. Barre. C'est pour le lier, en quelque sorte, dans une solidarité avec votre gouvernement. C'est pour lui interdire, à peine de ridicule, de vous critiquer dans les débuts de cette campagne électorale présidentielle.

Il faut le dire, vos collègues de l'U.D.F. partagent la responsabilité de l'échec de votre gouvernement. Ils ont en effet, comme l'a rappelé M. Gaudin, toujours fidèlement assuré le soutien de celui-ci par leurs votes.

Beaucoup dans le pays ne comprennent pas, en effet, le paradoxe qu'il y a à critiquer la cohabitation ou à critiquer votre gouvernement et, en même temps, à l'assurer de ses suffrages. Vous avez connu, monsieur le Premier ministre, cette difficile situation quand M. Barre était Premier ministre et que vous rongiez votre frein entre 1976 et 1981, et d'ailleurs vous n'étiez pas moins impatient de 1981 à 1986.

En fait, monsieur le Premier ministre, vous nous avez annoncé que vous demandiez la confiance jusqu'en mai. Vous avez donc, si j'ai bien compris, l'intention d'exercer vos prérogatives de Premier ministre jusqu'à l'élection du Président de la République. (*Eh oui ! sur plusieurs bancs du groupe du R.P.R.*)

Alors, je vous pose une question : comment entendez-vous respecter la règle de l'égalité des candidats ? Comment un Premier ministre qui dispose de tous les moyens de la puissance publique, de tous les budgets, de toutes les possibilités d'intervention à la télévision et à la radio, serait-il sur le même pied que ceux qui lui disputent les suffrages des électeurs ?

Vous n'avez pratiquement rien dit de la politique de défense, rien de la politique étrangère. La première, parce que ce n'est pas très électoral, il faut bien le dire, et que la situation est si dramatique qu'il y a de quoi effrayer des électeurs. La seconde, c'est parce que vous êtes un peu dans vos petits souliers après les péripéties de l'affaire Gordji.

M. Jean Uberschlag. Et vous dans vos gros sabots !

M. Jean-Marie Le Pen. Alors que vous avez solennellement promis, non seulement au peuple français mais à vos alliés européens, de ne jamais prendre langue, ni de jamais traiter avec ce que vous appelez vous-même, à ce moment-là, les Etats terroristes, il est bien évident que la libération de Gordji a été effectuée au mépris de nos règles judiciaires élémentaires et au mépris des engagements solennels que vous aviez pris. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national [R.N.]*)

Quid de la France, monsieur le Premier ministre ? Quid de l'Europe ? Quid de la paix du monde et de son avenir ? Vous voulez rassembler la France en lui chantant les berceuses de la « soft idéologie ». Vous abordez l'avenir des temps durs avec des idées molles et vous méritez bien le surnom qui vous a été donné par quelques humoristes d'être en fait une main de velours dans un gant de fer.

Vous nous conviez à un consensus apathique. Or la France n'a pas besoin d'être endormie. Elle a besoin d'être réveillée. Elle a besoin de mobiliser ses énergies, ses efforts, sa jeunesse. Elle n'a pas besoin d'être bercée d'illusions.

M. Francis Delattre. Très juste !

M. Jean-Marie Le Pen. Elle a besoin de regarder en face la vérité et vous ne la conviez pas à le faire.

Vous êtes bien en cela le syndic d'une situation de faillite, de décadence et de déclin. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national [R.N.]*). - *Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. le président. La parole est à M. Pierre Messmer.

M. Pierre Messmer. Monsieur le Premier ministre, pour la troisième fois depuis le mois de mars 1986, vous engagez la responsabilité de votre gouvernement, et vous avez raison de le faire.

Vous avez raison parce que dans une démocratie, et en particulier dans une démocratie parlementaire, la confiance n'est pas irrévocable, elle n'est pas accordée d'une façon définitive et pour toujours. Cette confiance a besoin d'être renouvelée.

Tout à l'heure, notre collègue M. Gaudin parlait de piqûre de rappel. Eh bien oui ! de temps en temps, il faut que la confiance soit renouvelée, soit revigorée par des piqûres de rappel.

J'ajouterai que ces piqûres sont particulièrement nécessaires dans le cas de votre gouvernement. En effet, vous êtes dans une situation sans précédent sous la V^e République. Aucun des Premiers ministres qui vous ont précédé, aucun des gouvernements qui ont été formés avant le vôtre depuis le début de la V^e République ne s'est trouvé dans la même situation.

Disons que tous ces gouvernements, tous ces Premiers ministres s'appuyaient à la fois sur la majorité parlementaire, ce qui était nécessaire et constitutionnel, et sur la confiance du Président de la République. Je n'ai pas besoin de dire que le Président François Mitterrand professe et parfois affiche des opinions politiques qui ne sont pas exactement les vôtres - ni d'ailleurs les nôtres.

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Pierre Messmer. Par conséquent, il vous est tout à fait impossible de vous appuyer sur lui dans nombre de circonstances.

Dans ces conditions, votre pouvoir de Premier ministre, le pouvoir du gouvernement que vous dirigez n'a qu'une seule base, c'est votre majorité à l'Assemblée nationale, votre majorité qui vous a accordé sa confiance et je dirai, allant plus loin et interprétant un peu la Constitution, que c'est de cette majorité que vous tenez votre légitimité.

Vous avez donc tout à fait raison de demander à cette majorité de vous accorder, une fois de plus, sa confiance et vous avez raison de le faire maintenant. La France se trouve en effet dans une situation qui implique que le Gouvernement prenne des décisions graves et parfois difficiles. Je ne citerai que trois exemples.

Le premier a trait au sommet de Copenhague dont vous nous avez parlé et auquel vous vous rendez demain. Il est de notoriété publique que les discussions qui auront lieu entre les membres de la Communauté économique européenne ne seront pas faciles car sur deux des questions figurant à l'ordre du jour - l'éternel problème du financement des dépenses agricoles et l'aide aux régions défavorisées de l'Europe - l'obstruction britannique risque de conduire à un désaccord qu'il sera difficile de surmonter.

Deuxième exemple : la discussion secrète et très malaisée avec l'Iran que vous avez déjà engagée de façon très efficace. Dans un premier temps, vous avez obtenu sans contrepartie la libération de deux otages. C'est très important. Vous avez également été amené à décider que le blocus des ambassades de France à Téhéran et d'Iran à Paris cesserait. Mais trois otages sont toujours détenus au Liban au mépris des règles internationales et des Droits de l'homme. Vous avez voulu, nous voulons avec vous, continuer à faire ce qui est nécessaire pour qu'ils soient libérés et, monsieur le Premier ministre, sans vous demander plus d'explications sur un sujet qui exige beaucoup de discrétion, je tiens à vous dire que sur cela encore, nous vous faisons confiance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur de nombreux bancs du groupe U.D.F.*)

Au-delà de ces négociations secrètes et difficiles, j'espère que vous pourrez retrouver les moyens de rétablir une politique française active et une présence française effective dans les affaires du Proche et Moyen-Orient. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

Troisième exemple, la tempête, l'ouragan pourrait-on dire, qui a secoué les bourses de valeurs et les monnaies.

Personne aujourd'hui ne peut affirmer que le calme est revenu, que l'ouragan ne reprendra pas dans quelques jours ou dans quelques semaines. Mais nous savons tous très bien qu'il y a déjà des dégâts, qu'il faut s'efforcer de les réparer, en tout cas de les limiter. Pour cela, des décisions doivent être prises par notre pays et par d'autres après une concertation internationale. Monsieur le Premier ministre, nous savons que vous-même et M. le ministre d'Etat vous en préoccupez. En vue de ces négociations internationales, vous avez besoin de la confiance de votre majorité. Au vu de ce qui a été déjà réalisé par vous-même et par le ministre d'Etat dans ce domaine, je peux vous dire, au nom du groupe du R.P.R., et, je crois, de la majorité tout entière, que sur ce point-là aussi nous vous faisons confiance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur de nombreux bancs du groupe U.D.F.*)

Monsieur le Premier ministre, vous avez donc eu raison d'engager votre responsabilité et celle du Gouvernement. Nous, au groupe du rassemblement pour la République, et au groupe Union pour la démocratie française, nous avons de bonnes raisons de vous faire confiance.

Vous aviez pris l'engagement de mieux assurer la sécurité des Français. Vous y avez réussi en menant une lutte efficace. D'abord contre la criminalité de droit commun. Vous rappelez tout à l'heure qu'elle a diminué de 8 p. 100 en 1986 et de 4 p. 100 depuis le début de 1987, ce qui est très important.

Vous avez également réussi - l'action de votre ministre de l'intérieur et celle de son ministre délégué chargé de la sécurité ont été particulièrement efficaces - à donner un coup d'arrêt, que j'espère décisif, au terrorisme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R. et sur de nombreux bancs du groupe U.D.F.*) Pour ce qui est du terrorisme intérieur, cela se passe de commentaires, puisque, s'agissant d'Action directe,

il semble que les principaux dirigeants et exécutants sont maintenant sous les verrous. Quant au terrorisme importé, les relations confiantes que vous avez nouées avec nos voisins et l'action très efficace de nos services de police ont permis sinon de détruire, en tout cas de démanteler plusieurs réseaux étrangers qui s'étaient implantés les années précédentes, sans qu'à l'époque vos prédécesseurs s'en préoccupent beaucoup. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Et tout cela, monsieur le Premier ministre, a pu être réalisé parce que vous-même et le ministre de l'intérieur avez réussi, d'une part, à accroître les moyens des services de police et de sécurité, encore qu'il faille reconnaître que ce mouvement était déjà en cours lorsque vous êtes arrivés au pouvoir. Mais surtout, votre grand succès, le grand succès de votre gouvernement est d'avoir rendu à la police et à la gendarmerie la considération, la dignité et même le respect dont elles ont besoin. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) et dont elles avaient été privées par les précédents gouvernements. (*Bravo! et applaudissements sur les mêmes bancs.*)

J'ajoute que, dans ce domaine, le succès a été tel que les critiques semblent s'être évanouies, si j'en juge par les discours de ceux qui m'ont précédé à cette tribune.

En matière économique, vous pouvez affirmer, monsieur le Premier ministre, que le Gouvernement a fait ce qu'il pouvait et ce qu'il devait pour placer la France sur la voie du redressement.

Après avoir fait disparaître les carcans et les freins mis en place par les socialistes et qui stérilisaient les initiatives, après avoir redonné à nos compatriotes le goût de l'effort et de la réussite, vous avez remboursé la dette extérieure contractée par vos prédécesseurs - vous avez eu la discrétion de ne pas en parler tout à l'heure -, vous avez libéré les prix tout en maîtrisant l'inflation, ce qui était considéré comme un exploit quasiment mythique il y a seulement deux ans ; vous avez considérablement réduit le déficit budgétaire.

En même temps, avec vous, nous avons diminué les impôts qui pèsent sur les particuliers et sur les entreprises. La réduction récente de la T.V.A sur les automobiles et sur les disques n'est pas seulement, comme l'affirment vos opposants, une décision d'opportunité mais elle prépare les harmonisations fiscales nécessaires en vue de la grande échéance de 1992.

Déjà, les premiers effets bénéfiques de cette politique se font sentir : depuis plusieurs mois la France crée plus d'emplois qu'elle n'en perd, alors que vos prédécesseurs avaient assisté, impuissants et désolés, à une augmentation de 35 p. 100 du nombre des chômeurs en cinq ans.

Le nombre des demandeurs d'emploi, qui avait baissé en septembre de 2 p. 100, s'est encore réduit de 1 p. 100 en octobre. Nous nous réjouissons tous que les efforts développés en faveur des jeunes et des chômeurs de longue durée aboutissent à des résultats plus qu'encourageants.

Monsieur le Premier ministre, vous avez eu le courage d'attaquer de front l'éternel problème de la sécurité sociale en y associant les intéressés dans une grande consultation nationale. Les mesures que vous avez prises pour parer au plus pressé, c'est-à-dire au déficit de 1987, ne font pas plaisir. Elles n'ont fait plaisir à personne. Mais elles ont eu le grand mérite de sauver une institution à laquelle tous les Français sont attachés et de restaurer les finances de trois des quatre branches : allocations familiales, accidents de travail et assurance maladie. Pour la quatrième, l'assurance vieillesse, qui pose à terme les problèmes les plus graves et appelle les décisions les plus difficiles, mais les moins urgentes, le problème n'est pas encore réglé. Je suis certain que les candidats à l'élection présidentielle auront tous à cœur de nous faire connaître leur projet dans ce domaine lorsqu'il sera temps d'en parler.

On a très peu parlé de l'outre-mer. Il faut dire, monsieur le Premier ministre, que, sur ce point, vous avez été d'une grande discrétion, bien que vous ayez enregistré de très grands succès. Outre-mer, votre action, je tiens à le dire - et je crois avec quelque compétence - a été exemplaire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Elle a été exemplaire dans ses développements économiques, car vous avez rendu aux départements et aux territoires d'outre-mer une capacité d'investissement qu'ils n'avaient pas - et cela depuis très longtemps - et aussi pour le rétablissement de la sécurité et des libertés.

Le référendum en Nouvelle-Calédonie - un référendum indiscutable - a recueilli des résultats qui ont dépassé les prévisions les plus optimistes. Ce référendum est le succès de votre gouvernement ; c'est aussi le succès de l'ordre républicain et de la démocratie contre la violence, le racisme et la démagogie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

En Europe, vous avez conforté nos relations avec la République fédérale d'Allemagne, notre voisine, notre alliée et notre principale partenaire économique.

En Afrique, vous avez rendu confiance à nos amis en aidant militairement le Tchad à repousser victorieusement l'invasion que son voisin libyen avait lancée sur son territoire et en aidant financièrement les pays qui avaient été frappés par des désastres climatiques et ceux qui avaient connu et qui connaissent encore des difficultés économiques très graves en raison de la chute des cours des produits tropicaux qu'ils exportent.

Enfin, pour répondre à des questions qui ont été posées par les orateurs qui se sont exprimés avant moi à cette tribune et aux reproches qui vous ont été adressés, monsieur le Premier ministre, de ne pas avoir parlé de politique de défense, je ferai remarquer que, si vous n'avez rien dit, vous avez agi. Et c'est quelquefois beaucoup mieux ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Vous avez agi en proposant au Parlement, qui l'a votée à une très large majorité, une nouvelle loi de programme militaire qui montre que la France a les moyens et la volonté de se défendre. C'est à mon avis la meilleure réponse aux accords nucléaires que les deux principaux responsables des Etats-Unis et de l'Union soviétique se préparent à signer dans les jours qui viennent.

En matière de défense, le plus important, ce ne sont pas les discours, ce ne sont pas les commentaires que nous lirons ici ou là sur l'accord signé par M. Gorbatchev et M. Reagan. En matière de défense, ce qui est important, c'est d'avoir des moyens et une stratégie. Nous avons à la fois les uns et l'autre. Grâce à vous, ces moyens se trouvent renforcés. Merci, monsieur le Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Notre confiance est donc justifiée par votre action récente. Notre vote - celui que nous émettrons tout à l'heure - est destiné à vous donner les moyens d'agir pendant les cinq mois qui nous séparent encore de l'élection présidentielle.

La France ne pourrait pas se contenter d'un gouvernement qui se bomerait à expédier les affaires courantes, dans un monde qui continue de vivre et de s'agiter.

Les Français, quant à eux, continueront de travailler et ils attendent du Gouvernement qu'il travaille aussi sans interrompre l'action qu'il a engagée depuis vingt mois. Cela signifie qu'il nous faut un gouvernement solide qui agisse et, si nécessaire, réagisse.

Monsieur le Premier ministre, vous avez besoin du soutien de votre majorité. Jusqu'aujourd'hui, ce soutien ne vous a jamais fait défaut. Je peux vous assurer que, ce soir, il ne vous manquera pas une seule voix. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

3

FAIT PERSONNEL

M. le président. La parole est à M. Jacques Toubon, pour un fait personnel.

M. Jacques Toubon. Monsieur le président, je voudrais donner une précision à la suite d'un propos qui a été tenu par M. Lionel Jospin dans son intervention. En substance, il a déclaré que, à travers les propositions que je faisais concernant le financement des campagnes électorales et des partis politiques, je souhaitais légaliser les abus de biens sociaux.

Ce propos me paraissant naturellement dépasser à la fois la vérité et les convenances, je souhaite préciser que lorsque les cinq responsables des formations représentées à l'Assemblée nationale ont été réunis autour du Premier ministre, j'ai eu l'occasion de présenter, en matière de transparence de la vie politique, des propositions précises. En particulier, j'ai indiqué que le rassemblement pour la République était favorable à ce que les campagnes électorales, d'une part, et les partis politiques, d'autre part, puissent recevoir un finance-

ment sous forme de dons faits par des personnes privées - sociétés ou personnes physiques - qui pourraient, dans la limite d'un certain plafond, demander la déduction de ces dons de leurs impôts, en application de l'article 238 du code général des impôts.

J'ai indiqué qu'il pourrait y avoir deux formules : l'une consisterait à faire en sorte que ces dons soient, d'une part, déclarés à l'administration fiscale pour obtenir la déduction, et, d'autre part, comptabilisés dans le comité de soutien ou le parti politique auxquels ce don aurait été fait, dans la mesure où le donateur souhaite que le parti politique ou le candidat qu'il soutient soit connu ; l'autre formule, tout aussi susceptible de faciliter le financement régulier et légal des partis politiques ou des campagnes électorales consisterait, pour le donateur, à souscrire un bon auprès de l'Etat. Ce bon serait déclaré auprès de l'administration fiscale de manière à bénéficier de la déduction fiscale, mais la destination finale du bon, c'est-à-dire le parti politique ou le candidat auquel serait remis ce bon, ne serait pas connue, dans la mesure où l'intéressé ne voudrait pas que ses convictions soient rendues publiques.

Il y a en effet deux conceptions : ceux qui pensent que cela n'est pas gênant...

M. Jean-Marie Le Pen. Ce n'est pas un fait personnel ! C'est un discours !

M. Jacques Toubon. ... et ceux qui pensent que cela peut les gêner.

Naturellement, dans l'une et l'autre formule, il est clair que le don serait connu de l'administration fiscale et enregistré dans la comptabilité de la société qui fait ce don. Celui-ci ne saurait donc en rien être assimilé à quoi que ce soit d'illégal, et notamment pas à un abus de biens sociaux.

M'étant là-dessus, monsieur le président, expliqué de manière nette au cours de l'entrevue chez M. le Premier ministre, je pense que M. Jospin a dû faire une erreur dans son commentaire. Je lui serais donc très reconnaissant de retirer ses propos, tout simplement parce qu'ils ne correspondent pas à la vérité. Sur ce sujet comme sur bien d'autres, nous pouvons être d'accord ou non, mais nous pouvons essayer à tous le moins de rendre hommage ensemble à la vérité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

4

RAPPEL AU RÈGLEMENT

M. le président. La parole est à M. Pierre Joxe, pour un rappel au règlement.

M. Pierre Joxe. Monsieur le président, je croyais que les interventions pour un fait personnel avaient lieu à la fin de la séance !

M. Jean-Marie Le Pen. Exact !

M. le président. C'est ce qui s'est passé, monsieur Joxe ! Mais votre demande de rappel au règlement m'est parvenue après que j'eus donné la parole à M. Toubon,...

M. Pierre Joxe. Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir donné la parole pour mon rappel au règlement,...

M. le président. ... et alors que, pensais-je, nous étions arrivés à la fin de la séance !

M. Pierre Joxe. ... car j'observe que la séance devrait se poursuivre - c'est ce qui a été décidé en conférence des présidents - jusqu'à dix-neuf heures trente...

M. le président. Non, pas du tout !

M. Pierre Joxe. ... et qu'il y a encore un certain nombre d'orateurs inscrits, notamment de mon groupe. J'ai ici la feuille de séance qui le prouve, monsieur le président, et je ne pense pas que ce soit une erreur des services. Nous n'étions donc pas en fin de séance !

M. le président. Monsieur Joxe, permettez-moi de vous interrompre, mais il faut tout de même être sérieux !

M. Pierre Joxe. J'essaie d'être sérieux, monsieur le président !

M. le président. Je suis très compréhensif, mais il ne faut pas abuser !

La séance pouvait effectivement durer jusqu'à dix-neuf heures trente, mais nous sommes convenus finalement de faire parler cet après-midi, devant la télévision, les cinq orateurs dont le temps de parole était fixé à trente minutes. Les orateurs suivants parleront à vingt et une heures trente.

Maintenant, je vous écoute !

M. Pierre Joxe. Monsieur le président, si vous en êtes convenu, c'est avec un certain nombre de responsables de cette assemblée, mais pas avec moi ! Vous avez donc modifié l'ordre du jour de la séance.

M. Claude Labbé et M. Bernard Dabré. Mais enfin, c'est le président qui décide !

M. Pierre Joxe. Si vous voulez continuer à manifester votre intolérance, comme tout à l'heure, libre à vous. (*Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. le président. Mes chers collègues, je vous demande d'écouter M. Joxe dans le plus grand calme.

M. Pierre Joxe. Et vous pouvez d'autant plus vous déchaîner, mes chers collègues, qu'il paraît que les télévisions se sont miraculeusement interrompues. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Donc, personne ne vous voit et vos réactions ne figureront qu'au *Journal officiel*. Et y figurera aussi ce que je vais dire maintenant.

Au cours de cette séance, monsieur le président, avec tout le respect que je vous dois - et que personnellement je vous porte - je dois dire que le premier secrétaire du parti socialiste s'est vu privé de quelques minutes du temps de parole qu'il pouvait avoir. Il était possible, dans l'organisation de ce débat télévisé, sans nuire à aucun représentant d'un groupe, et comme je l'ai proposé, qu'il dispose de quelques minutes supplémentaires. Monsieur le président, vous pouviez les lui accorder car l'horloge montre que cela n'aurait pas empêché les autres orateurs des groupes de disposer d'un temps de parole télévisé égal.

Mais, alors que le premier secrétaire du parti socialiste, au moment où il voulait s'exprimer, s'est vu retirer la parole, on laisse parler le secrétaire général du R.P.R. sous le prétexte d'un fait personnel.

M. Robert-André Vivien. Vous êtes trop bon, monsieur le président !

M. Pierre Joxe. On vous juge trop bon, monsieur le président, de me laisser parler trois minutes pour un rappel au règlement fondé, alors que les membres du R.P.R. ont écouté religieusement le secrétaire général de leur parti pour un fait personnel qui n'en était pas un !

M. Michel Péricard. Bien sûr que si !

M. Pierre Joxe. Monsieur le président, j'élève une protestation solennelle contre le fait qu'au cours de cette séance le représentant d'un groupe qui représente le tiers de cette assemblée...

Un député du groupe du R.P.R. Où est-il actuellement ce tiers ?

M. Pierre Joxe. ... n'a pas pu s'exprimer. Il a dû avoir recours, et heureusement qu'elle était là, à la presse. Evidemment, ce qu'il allait dire aurait gêné la majorité. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Mon groupe s'exprimera évidemment dans l'explication de vote. Mais je suis tout à fait surpris d'apprendre, en cours de séance, que l'ordre du jour a été modifié, apparemment pour arranger le Premier ministre ou au moins l'un des groupes de la majorité.

M. Jean-Charles Cavallé. C'est gratuit, ça ; quelle mauvaise foi !

M. le président. Monsieur Pierre Joxe, j'ai indiqué publiquement hier après-midi que le débat d'aujourd'hui serait retransmis en direct par la télévision à partir de quinze heures et jusqu'à la fin de l'intervention des cinq premiers orateurs s'exprimant au nom des groupes. C'est bien ce qui a eu lieu.

Monsieur Joxe, être l'arbitre est une tâche très difficile. Je n'ai jamais arbitré de rencontres sportives, puisque j'étais toujours sur le terrain. (*Sourires sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Et j'ai mesuré sur les terrains de sport, dans différentes disciplines, que c'était très difficile. Mais, je crois qu'ici, à l'Assemblée, c'est au moins aussi difficile, sinon plus difficile que sur les terrains de sport.

M. Françoise Gruenmeyer. Pire !

M. le président. Et, si je me permettais la moindre liberté avec l'application de notre règlement, avec des règles d'organisation de nos débats, l'Assemblée ne pourrait plus travailler. J'ai dit à M. Jospin que j'étais au regret de lui retirer la parole, que cela était très déplaisant, mais que je n'y pouvais rien. Il ne faut pas compter sur moi pour que je joue, en quoi que ce soit, avec le règlement de l'Assemblée nationale. C'est mon devoir. Il peut être parfois désagréable, mais je le fais et je le ferai. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

5

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite du débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement, explications de vote et vote sur cette déclaration en application de l'article 49, alinéa premier, de la Constitution.

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-huit heures quarante.*)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,

LOUIS JEAN

